

**Etat prévisionnel des recettes et des
dépenses 2019**

et

**Plan global de financement pluriannuel
2019-2023**

Sommaire

Sommaire	2
INTRODUCTION.....	3
1. Le plan de transformation de l'AP-HP	5
2. Présentation de l'EPRD 2019	8
2.1. Le budget principal (CRPP).....	8
2.1.1. Prévisions d'activité du CRPP	8
2.1.2. Prévisions de produits du CRPP.....	10
2.1.3. Prévisions de charges du CRPP.....	14
2.2. Impact de la création du budget annexe USPC.....	16
2.3. Les Unités de Soins de Longue Durée (CRPA-B).....	18
2.3.1. Prévisions de charges.....	18
2.3.2. Prévision de produits.....	18
2.4. Les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (CRPA-E)	20
2.4.1. Prévisions de charges.....	20
2.4.2. Prévision de produits.....	20
2.5. La Dotation Non Affectée (CRPA-A).....	22
2.5.1. Prévisions de charges.....	22
2.5.2. Prévisions de produits.....	22
2.6. Instituts de formation de personnels paramédicaux et de sages-femmes et instituts de formation des travailleurs sociaux (CRPA- C)	23
2.6.1. Prévisions de charges.....	23
2.6.2. Prévisions de produits.....	23
2.7. Activités d'addictologie (CRPA- P1).....	24
2.7.1. Prévisions de charges.....	24
2.7.2. Prévisions de produits.....	24
2.8. Unités de Soins Prolongés Complexes (USPC) de l'hôpital San Salvador (CRPA- P2)	25
2.8.1. Prévisions de charges.....	25
2.8.2. Prévisions de produits.....	25
2.9. Le tableau de passage du résultat à la CAF et le tableau de financement prévisionnel	26
2.9.1. La détermination de la capacité d'autofinancement (CAF).....	26
2.9.2. Investissements et tableau de financement prévisionnel	26
2.10. Annexes réglementaires	27
3. Présentation du PGFP 2019-2023.....	46
3.1. Transformer l'AP-HP pour permettre le financement de nos investissements et le retour à l'équilibre en 2023	46
3.2. Trajectoire d'exploitation	48
3.3. Trajectoire d'investissement.....	51
3.3.1. Trajectoire de CAF	51
3.3.2. TFP et trajectoire d'investissements et de cessions	51
AP-HP/DEFIP	2

INTRODUCTION

L'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2019 et le Plan Global de Financement Pluriannuel (PGFP) 2019-2023 traduisent sur le plan financier les grandes orientations de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris pour les cinq prochaines années.

L'exercice 2017 a été marqué par une forte dégradation de la situation financière de l'AP-HP qui a constitué une rupture après un cycle d'amélioration continue du résultat d'exploitation (passé de -115 M€ en 2010 à -43 M€ en 2016 pour le compte de résultat principal).

Cet accroissement du déficit en 2017 découle principalement de l'effet ciseau négatif entre une faible progression d'activité (0% en HC en 2017) se traduisant par une baisse des recettes des séjours d'hospitalisation ne permettant pas de couvrir la poursuite de l'accroissement des charges (charges de personnel +2%, charges à caractère médical *in GHS* +3,4%), ainsi que de la hausse des dotations aux provisions et aux amortissements dans le cadre de la certification des comptes.

L'année 2018 a donc été consacrée à l'identification des leviers de transformation de l'AP-HP, permettant à la fois une excellence dans la qualité des soins, une meilleure qualité de vie au travail et une efficacité économique de nature à assurer son retour à l'équilibre financier, regagner des capacités à investir et, ainsi, répondre aux défis actuels et des prochaines décennies (démographique, épidémiologique, technologique, humain, international) pour les patients, pour les professionnels, pour les partenaires du territoire.

Ce travail s'est fait dans le cadre d'une démarche (*Oïkeiosis*) qui a permis d'associer à cette réflexion stratégique les représentants des différentes communautés professionnelles qui composent l'AP-HP.

L'ambition qui en ressort est celle d'une **Nouvelle AP-HP** : une AP-HP plus agile, plus attractive et plus réactive pour répondre aux défis qui se posent dans un contexte économique contraint.

Cette stratégie repose sur un triptyque :

1. des réorganisations des activités, des sites, des organisations, des procédures qui améliorent les performances y compris économiques. C'est l'objet du plan de transformation, élaboré au cours de l'année 2018, qui constitue la colonne vertébrale de la trajectoire de redressement financier détaillée dans ce PGFP 2019-2023 ;
2. une évolution de l'organisation juridique et de la gouvernance de l'AP-HP, permettant une plus forte déconcentration, avec un allègement des strates internes, plus d'autonomie pour les groupes hospitalo-universitaires au périmètre élargi, une plus forte reconnaissance de la diversité des missions, plus de souplesse, des possibilités plus diversifiées de recrutements et de partenariats avec d'autres acteurs (hospitaliers, médecine de ville, industrie) ;
3. un contrat avec l'Etat, traduisant sa confiance en une transformation profonde de l'AP-HP, lui permettant notamment d'innover en matière organisationnelle et garantissant une juste prise en compte des missions exercées par l'AP-HP.

Le plan de transformation a fait l'objet d'un dialogue approfondi, tout au long de l'année 2018, avec les autorités de tutelle régionale et nationales. Soucieuses d'accompagner l'AP-HP dans

son projet de transformation et dans son développement pour les dix années à venir, celles-ci souscrivent aux principes suivants qui sont traduits dans l'EPRD 2019 et le PGFP 2019-2023 :

- restaurer la capacité de l'AP-HP à financer son fonctionnement courant et son plan pluriannuel d'investissement ;
- assurer le retour à l'équilibre du compte de résultat principal à horizon 2023;
- renforcer la part des réductions de charges dans l'effort d'efficience, ce qui se traduit par une maîtrise accrue de la masse salariale, des charges à caractère médical et des charges hôtelières et générales ;
- améliorer le taux de marge brute, plus faible que la moyenne des CHU, pour le porter à un niveau cohérent avec le plan d'investissement et une évolution maîtrisée du bilan et des ratios financiers de l'AP-HP ;
- maintenir en conséquence un niveau d'investissement élevé, indispensable à la transformation et à la modernisation de l'AP-HP.

1. Le plan de transformation de l'AP-HP

Face à des enjeux externes majeurs (évolution du territoire, mondialisation de la recherche et de l'innovation, l'évolution des missions de soins et de la relation aux usagers, l'évolution des organisations et des métiers, etc.), aux premiers constats sur l'avancée de son plan stratégique 2014-2019 et à une contrainte économique durable, le CHU d'Île-de-France s'est lancé en 2017-2018 dans une démarche collective, nommée *Oikéiosis*, pour construire une nouvelle AP-HP.

Dans le cadre de cette démarche, a été construit un plan de transformation ambitieux pour la période 2019-2023, lancé avec un appui renforcé de l'Etat pour sa conduite.

Le plan de transformation, articulé en 7 axes, vise à construire une AP-HP plus attractive pour les patients et les professionnels. Il prévoit une restructuration importante de plusieurs de ses sites, de ses organisations et des modes de prise en charge. Il prévoit d'intensifier la transformation numérique engagée depuis plusieurs années. Enfin, il vise à accroître significativement sa performance, en maîtrisant mieux ses dépenses et en diversifiant ses recettes.

Les axes du plan de transformation :

- **Axe A – Conduire les nouvelles opérations majeures d'évolution des structures et de l'organisation** : d'importantes opérations d'investissement contribueront à la transformation de l'AP-HP et à l'évolution de ses organisations et des prises en charge. Elles seront également à l'origine d'un retour sur investissement important. Il s'agit par exemple des opérations Hôpital Nord 1 ou nouveau Siège.
- **Axe B – S'adapter aux évolutions des prises en charge** : il s'agit de tirer les conséquences de l'évolution des prises en charge (raccourcissement des durées de séjours, pathologies chroniques), en particulier dans le cadre du virage ambulatoire qui doit être poursuivi, sur les organisations de soins (réduction capacitaire, adéquation personnel-capacitaire).
- **Axe C – Regagner en attractivité vis-à-vis des patients et des territoires** : ces projets doivent permettre de poursuivre le développement d'activité d'hospitalisation dans les filières ayant connu un dynamisme important au cours des dernières années et de renouer avec une croissance mesurée d'activité dans des filières actuellement moins dynamiques. La ré-internalisation au sein de l'AP-HP d'actes techniques aujourd'hui réalisés dans d'autres établissements contribuera également à ces développements d'activité.
- **Axe D – Renforcer le travail en équipe et la gestion des ressources humaines** : c'est un levier essentiel pour accompagner la transformation de l'AP-HP et regagner en attractivité pour son personnel.
- **Axe E – Accélérer la transformation numérique** : le déploiement et l'appropriation de nouvelles solutions et outils numériques (dossier patient, prise de rendez-vous en ligne, dictée numérique, etc.) permettra de tendre vers le zéro papier, d'optimiser des fonctions (standards, facturation, archives) et fera évoluer des métiers (secrétariats médicaux). Les outils numériques (intelligence artificielle) seront également mis au service de l'optimisation du codage et des recettes.
- **Axe F – Renforcer la maîtrise des dépenses de produits de santé et des dépenses d'achats et optimiser nos filières achat, logistique et technique** : la poursuite des actions engagées sous l'égide de la COMEDIMS en matière de juste prescription ainsi qu'en matière de gains achats constitue un axe fort du plan de transformation. Il s'agit

donc d'agir sur les pratiques, les volumes et les prix. Elles concerneront tant les médicaments, les dispositifs médicaux que les autres dépenses de produits de santé (réactifs, actes externalisés). Ce type de démarche sera également étendue aux filières achats et logistique.

- **Axe G – Sécuriser, développer et diversifier nos recettes** : l'optimisation de la facturation et du recouvrement de l'activité réalisée permettra de sécuriser et développer nos recettes ainsi que de limiter les admissions en non-valeur. Elle s'appuiera notamment sur le déploiement de nouveaux outils tels que la pré-admission en ligne et un nouveau logiciel de gestion administrative du patient (GAM). La poursuite du développement de la facturation des chambres particulières, des redevances commerciales (services aux usagers) de même que des locaux mis à disposition à d'autres institutions contribueront aussi à la diversification de nos recettes.

Composé de 60 projets pilotés par des professionnels travaillant au siège et dans les groupes hospitaliers (GH), en lien étroit avec des référents médicaux et paramédicaux, ce plan de transformation vise un objectif de 725 M€ d'efficience au cours de la période 2019-2023, dont environ la moitié sur les charges. Les leviers d'action les plus structurants permettent déjà de documenter près de 600 M€ d'efficience- ce travail de documentation et d'expertise étant toujours en cours. Certains projets font l'objet de focus illustrant les mesures financières de l'EPRD et du PGFP.

Efficience par axe du plan de transformation

Axes du plan de transformation	Efficience prévisionnelle 2019-2023 (M€)
Conduire les nouvelles opérations majeures d'évolution des nos structures organisations	85
Adapter nos organisations aux évolutions des prises en charge, notamment en ambulatoire, pour les maladies chroniques et les patients précaires	68
Regagner en attractivité auprès des patients et en développant une offre commune avec les acteurs de la santé sur le territoire	179
Renforcer le travail en équipe et la gestion des ressources humaines	21
Accélérer la transformation numérique autour du patient, levier d'une meilleure égalité d'accès et d'un temps retrouvé	51
Renforcer la maîtrise des dépenses de produits de santé et optimiser nos filières achat, logistique et technique	94
Sécuriser, développer et diversifier nos recettes	74
TOTAL	573

Ce plan de transformation repose notamment sur une stabilité de la masse salariale au cours des cinq prochaines années afin de soutenir un niveau d'investissement exceptionnel d'environ 2,5 Mds€, s'appuyant sur des opérations majeures et une modernisation continue des équipements et des systèmes d'information.

Un plan de transformation structuré autour de 7 axes et 60 actions

Axe A - Conduire les nouvelles opérations majeures d'évolution des structures et de l'organisation
A1 - Définir un schéma stratégique des USLD
A2 - Construire le siège de demain
A3 - Réussir le projet Avicenne – Jean Verdier
A4 - Structurer APHP.5
A5 - Structurer APHP.6
A6 - Structurer APHP.7
Axe B - Adapter nos organisations aux évolutions des prises en charge et de la recherche
B1 - Accélérer la bascule en chirurgie ambulatoire et développer la réhabilitation rapide/améliorée après chirurgie
B2 - Accélérer la bascule en médecine ambulatoire
B3 - Optimiser nos blocs opératoires
B4 - Conduire la démarche adéquation personnel capacitaire
B5 - Conduire la démarche de réduction capacitaire
B6 - Optimiser les plateformes de biologie et d'anatomo-cytopathologie
B7 - Optimiser les plateformes d'imagerie et développer l'activité externe
B8 - Préparer l'AP-HP aux révolutions de la recherche
B9 - Mieux organiser la prise en charge de la précarité
Axe C – Regagner en attractivité auprès des patients et sur les territoires
C1 - Faciliter la prise de rendez-vous externe et interne en consultation et dans les plateaux médico-techniques
C2 - Améliorer la lisibilité de l'offre de soins sur internet en incluant le médico-technique et l'hospitalisation
C3 - Développer de nouveaux liens avec les médecins partenaires et les centres de santé du territoire
C4 - Proposer de nouveaux parcours de santé dans le cadre de l'article 51
C5 - Disposer d'une meilleure gestion des lits et réduire les transferts hors AP-HP non justifiés en aval des urgences et des consultations
C6 - Réduire les transferts hors AP-HP en ré-internalisant certains actes techniques (explorations, biopsies, pose DIVLD, etc.)
C7 - Relancer l'ophtalmologie à l'AP-HP
C8 - Relancer la chirurgie traumatologique et orthopédique et à l'AP-HP
C9 - Relancer la cardiologie à l'AP-HP (médecine, chirurgie et interventionnel)
C10 - Développer la neurologie et relancer la neurochirurgie à l'AP-HP
C11 - Développer la radiologie interventionnelle à l'AP-HP
C12 - Réinternaliser la radiothérapie à l'AP-HP
C13 - Développer l'activité de la HAD grâce à la construction de filières avec les GH de l'AP-HP et les GHT
C14 - Développer la chirurgie ORL à l'AP-HP
C15 - Revisiter l'organisation de l'offre de soins pédiatriques
C16 - Développer l'offre cancer à l'AP-HP, dans la suite des travaux du plan cancer 3
C17 - Poursuivre l'amélioration de la prise en charge aux urgences
C18 - Repenser l'accueil du patient
Axe D – Renforcer le travail en équipe et la gestion des ressources humaines
D1 - Développer de manière ambitieuse les protocoles de coopération
D2 - Encourager la pratique avancée
D3 - Développer la qualité de vie au travail et un label associé
D4 - Optimiser les cycles de gestion RH des professionnels médicaux
D5 - Optimiser la gestion des crèches
D6 - Simplifier le recours à la suppléance interne ou externe grâce à de nouveaux outils
Axe E – Accélérer la transformation numérique
E1 - Mutualiser nos standards téléphoniques, autour de nouvelles organisations et d'un annuaire commun
E2 - Moderniser nos circuits d'admission des patients et développer la pré-admission en ligne pour améliorer le taux de recouvrement
E3 - Réussir le déploiement de la GAM
E4 - Massifier et dématérialiser le courrier
E5 - S'approprier le dossier patient informatisé pour en tirer tous les avantages
E6 - Basculer en zéro papier dans les services grâce à une nouvelle offre de numérisation et au dossier patient
E7 - Déployer largement les outils de reconnaissance vocale
E8 - Quasi-automatiser et mieux contrôler notre codage PMSI
Axe F – Renforcer la maîtrise des dépenses de produits de santé et optimiser nos filières achat, logistique
F1 - Renforcer la maîtrise des dépenses liées aux achats de produits de santé
F2 - Mettre en place des actions contraignantes sur le bon usage et la juste prescription
F3 - Optimiser l'organisation du circuit du médicament et du dispositif médical
F4 - Réaliser davantage de gains d'achats hors produits de santé
F5 - Identifier et conduire un nombre réduit de projets supra GH structurants dans la filière logistique
F6 - Identifier et conduire un nombre réduit de projets supra GH structurants dans la filière technique
Axe G – Sécuriser, développer et diversifier nos recettes
G1 - Permettre la tarification effective des chambres particulières
G2 - Améliorer et accélérer le codage et la facturation, en particulier des traitements externes
G3 - Développer des ressources complémentaires liées aux locaux
G4 - Optimiser la gestion du parc locatif de l'AP-HP
G5 - Développer le mécénat
G6 - Développer de nouvelles ressources grâce à la vente de services bio-informatiques
G7 - Mieux protéger et valoriser la propriété intellectuelle de l'AP-HP
G8 - Développer des ressources complémentaires au travers de nouveaux services commerciaux de proximité pour les usagers
G9 - Maîtriser nos dépenses fiscales

2. Présentation de l'EPRD 2019

2.1. Le budget principal (CRPP)

NB : l'ensemble des éléments présentés dans cette partie du rapport sont à périmètre constant entre 2018 et 2019, c'est-à-dire avant transfert en 2019 du budget de l'unité de soins prolongés complexes (USPC) de l'hôpital San Salvador du budget principal (CRPP) vers le budget annexe P (CRPA-P) (cf. § 2.2). Les éléments intégrant cet important changement de périmètre, c'est-à-dire hors l'USPC de l'hôpital San Salvador, sont présentés dans les annexes réglementaires (cf. § 2.10).

2.1.1. Prévisions d'activité du CRPP

Le budget 2019 repose sur des prévisions de croissance de l'activité prudentes et mesurées, en particulier en hospitalisation complète. L'AP-HP vise ainsi une croissance de l'activité principalement portée par le développement de l'ambulatoire et de l'hospitalisation à domicile (HAD).

Au global, les objectifs de l'AP-HP en terme de volume d'activité d'hospitalisation MCO, pour l'année 2019, s'établissent à +1,2% (soit + 16 754 séjours) :

- Cette dynamique est principalement portée par l'hospitalisation partielle (+1,9%). L'objectif de progression du volume d'activité en hospitalisation complète est limité à +0,4%.
- L'objectif pour l'hospitalisation à domicile est fixé à +7,9% en termes de volume de journées facturables.

Synthèse des prévisions d'activité d'hospitalisation MCO	
Hospitalisation Complète MCO	
Activité HC	0,4%
<i>Activité HC socle</i>	0,4%
<i>Activité MN HC</i>	+ 0 séjours
Hospitalisation Partielle MCO	
Activité HP	1,9%
<i>Activité HP socle</i>	0,6%
<i>Activité MN HP</i>	+ 9 567séjours
Hospitalisation Complète + Partielle MCO	
Activité HC + HP	1,2%
<i>Activité HC + HP socle</i>	0,5%
<i>Activité MN HC + HP</i>	+ 9 567séjours

2.1.1.1. Evolution de l'activité d'hospitalisation complète MCO

Pour 2019, l'AP-HP, constatant un ralentissement de la croissance de l'hospitalisation conventionnelle, se fixe, à partir des prévisions des groupes hospitaliers, un objectif de croissance des séjours d'hospitalisation complète limité à +0,4% (soit + 2 792 séjours supplémentaires et +2,6 M€ de recettes potentielles). Cette prévision se décompose de la façon suivante :

- Médecine :

- Médecine gériatrique : +511 séjours HC, soit : +2,4M€ en recettes potentielles
- Médecine interne: +492 séjours HC, soit : +1,5M€ en recettes potentielles
- Hépatogastro-entérologie : +318 séjours HC, soit : +3M€ en recettes potentielles
- Réanimation pédiatrique : +175 séjours HC, soit : +1,7M€ en recettes potentielles
- Hématologie clinique adulte : +126 séjours HC, soit : +2,4M€ en recettes potentielles

- Chirurgie :
 - Chirurgie plastique et réparatrice : +304 séjours HC, soit : +666K€ en recettes potentielles
 - Chirurgie cardio-vasculaire : +104 séjours HC, soit : +788K€ en recettes potentielles
 - Neuro-chirurgie : +101 séjours HC, soit : +636K€ en recettes potentielles
 - Par ailleurs, l'installation de 8 nouveaux robots chirurgicaux en 2019 fera évoluer de manière significative les pratiques chirurgicales dans les disciplines concernées (urologie, digestif, gynécologie etc). Cet essor de la chirurgie robotisée (objectif de 4500 séjours par an à moyen terme) contribuera à soutenir le développement de l'activité.

- Gynécologie-Obstétrique. :
 - Obstétrique : +677 séjours HC, soit +1,2M€ en recettes potentielles
 - Néonatalogie: +276 séjours HC, soit +1,2M€ en recettes potentielles

2.1.1.2. Evolution de l'activité d'hospitalisation partielle MCO

La prévision en termes de séjours et séances en hospitalisation partielle s'élève à +1,9% en 2019, soit +13 962 séjours et séances supplémentaires et 6,2M€ de recettes potentielles. Cela représente une croissance du volume d'activité inférieure à celui constaté en 2017 et à fin octobre 2018 (+2.7%).

Cette prévision s'appuie sur les objectifs suivants :

- Chirurgie ambulatoire (y compris mesures nouvelles): +2 025 séjours HP, soit +4,3M€ en recettes potentielles
- Radiothérapie : +1 682 séances, soit +1,9M€ en recettes potentielles

2.1.1.3. Evolution de l'activité d'hospitalisation à domicile

Conformément aux objectifs de son plan stratégique et de son plan de transformation, l'AP-HP entend poursuivre en 2019 le développement dynamique de son activité d'HAD. L'activité prévisionnelle 2019 se fonde ainsi sur une augmentation du nombre de journées de +7,9% mais avec des évolutions différentes selon le type d'activité :

- Adultes + 9,3%
- Enfants : + 5,5%
- Obstétrique : +1,2%

2.1.1.4. Evolution de l'activité d'hospitalisation en soins de suite et de réadaptation (SSR) et en psychiatrie

2.1.1.4.1. Evolution de l'activité d'hospitalisation en soins de suite et de réadaptation (SSR)

Pour 2019, il est prévu une baisse d'activité SSR de -3,4% (vs +1,7% en 2018) du nombre de journées d'hospitalisation complète (HC) par rapport à l'anticipation 2018. Cette baisse est essentiellement due au transfert d'activité SSR vers l'unité de soins prolongés complexes (USPC) à San Salvador (cf. § 2.2).

En neutralisant ce transfert, l'AP-HP prévoit une hausse d'activité, principalement portée par le développement de l'activité ambulatoire. L'activité SSR HC est ainsi prévue en hausse de 1,3% (nombre de journées) par rapport à 2018. Cette hausse s'explique notamment par la réouverture de lits fermés temporairement en 2018 au sein des groupes hospitaliers.

En hospitalisation partielle, l'activité 2019 est prévue en hausse de + 6,8% par rapport à 2018. Elle prend en compte notamment la montée en charge de l'activité de l'hôpital de jour nutrition de 5 places ouverte en mai 2018 au sein de l'hôpital René-Muret.

2.1.1.4.2. Evolution de l'activité d'hospitalisation en psychiatrie

Pour 2019, il est prévu une hausse de l'activité (nombre de journées) en hospitalisation complète de +2% et de +2,2% en hospitalisation partielle par rapport à 2018. Ces prévisions sont dans la continuité de la progression d'activité constatée en 2018 (+2,4%). Les prévisions d'activité 2019 prennent notamment en compte la montée en charge du projet d'unité adolescents de 12 lits au sein l'hôpital Louis Mourier.

2.1.2. Prévisions de produits du CRPP

Au total du CRPP, les **produits présentés à l'EPRD 2019 s'élèvent à 7,3 Mds€**, en augmentation de +11,3 M€ par rapport à la prévision de résultat 2018, soit une hausse de +0,2%.

2.1.2.1. Les produits de titre 1 - Produits versés par l'Assurance Maladie

Les **produits versés par l'assurance maladie s'élèvent à 5,7 Mds€**, en augmentation de +36,4 M€, soit +0,6% par rapport à 2018.

2.1.2.1.1. Les dotations et forfaits notifiés à l'AP-HP par l'Agence Régionale de Santé

Les **produits versés sous forme de dotations et forfaits s'élèvent à 1,9 Mds€** en augmentation de +4,5 M€ par rapport à 2018 soit + 0,24%.

2.1.2.1.1.1. Financements par dotations annuelles de financement

Les produits prévisionnels au titre de la DAF, psychiatrie et SSR, 2019 s'élèvent pour 2019 à **552,6 M€** en reconduction par rapport à la prévision de résultat 2018.

Après transfert de l'activité d'USPC de l'hôpital San Salvador au CRPA-P (cf. § 2.2), le montant inscrit à l'EPRD 2019 au titre des financements DAF s'élève à 532,4 M€.

2.1.2.1.1.2. Financement des activités de SSR

Les financements à l'activité du SSR dans le cadre de la dotation modulée à l'activité (DMA) sont prévus à hauteur de **53,6 M€** en reconduction de la prévision 2018.

En 2019, la transition vers le financement par DMA se poursuivra, mais les modalités de répartition entre DAF et DMA ne sont pas arrêtées à ce jour. De ce fait, l'EPRD 2019 repose donc sur la reconduction des paramètres suivants au niveau prévu en 2018 :

- Financement par la DMA à hauteur de 10%,
- Volume d'activité constant à périmètre constant, c'est-à-dire hors transfert d'activité de SSR vers l'USPC à l'hôpital San Salvador,
- Tarifs 2018 des groupes médico-économiques (GME),
- Coefficients de transition, prudentiel, spécialisation et géographique,

- Taux de prise en charge par l'Assurance maladie,
- Taux de clôture des séjours,
- Montants des MIG, des AC, des plateaux techniques spécialisés et des ateliers d'appareillage.

2.1.2.1.1.3. Dotations MIGAC et FIR

Le montant des financements MIGAC et FIR inscrits dans l'EPRD 2018 s'établit à **1,183 Mds€** : 1,029 Mds€ au titre des MIGAC et 155 M€ au titre du FIR.

Cette prévision, en très faible augmentation (+1,5M€) par rapport à l'EPRD 2018, correspond au maintien de la prévision 2018 majorée de la montée en charge de l'accompagnement financier des opérations Hôpital Nord 1 et Hôpital Nord 2 qui permet de constituer des provisions pour renouvellement des immobilisations.

A l'instar de l'exercice précédent, il n'est inscrit qu'une simple prévision des financements correspondant au financement fléché des missions d'intérêt général et fondés sur les modèles nationaux et régionaux. L'EPRD 2019 n'intègre ni d'hypothèse d'accompagnements financiers non fléchés, ni d'hypothèse de hausse générale des financements MIGAC/FIR.

En 2019, l'AP-HP anticipe, dans le cadre de sa prévision, un relatif équilibre entre les impacts favorables et défavorables des modèles, en particulier :

- Une stabilisation des dotations Merri socle sous l'effet conjugué de l'entrée en vigueur, pour la troisième année consécutive de la mesure positive de dégroupage du calcul des points SIGAPS et de la poursuite des effets péjoratifs de l'élargissement de l'éligibilité à ces financements de nouveaux établissements ;
- Une évolution favorable de la dotation Merri Recours exceptionnel liée à la mise en œuvre d'un nouveau modèle de financement ;
- Une baisse possible sur certaines dotations FIR comme l'éducation thérapeutique et la PDES.

2.1.2.1.1.4. Financements par forfaits

Le montant des financements par forfaits inscrit à l'EPRD 2019 s'élève à **115,1 M€** intégrant une évolution tendancielle de +1%, principalement du fait d'une augmentation tendancielle de l'activité des urgences (impact sur le forfait annuel urgence) et une augmentation de +2 M€ au titre de l'augmentation de l'enveloppe nationale d'incitation financière à l'amélioration de la qualité (forfait IFAQ) annoncée dans le cadre du plan *Ma santé 2022* et du PLFSS 2019.

2.1.2.1.2. Les produits de titre 1 liées à l'activité

Les **produits liés à l'activité et versés par l'assurance maladie inscrits à l'EPRD 2019 s'élèvent à 3,8 Mds€** en augmentation de +31,9 M€ par rapport à 2018, soit + 0,86%.

2.1.2.1.2.1. Les produits des séjours

Au total, la prévision de produits issus des séjours d'hospitalisation s'élève à **2,826 Md€** pour 2019 (y compris l'HAD), ce qui correspond à une progression de +16,7 M€, soit +0,6%, par rapport à la prévision d'atterrissage 2018. Cette progression se décompose de la manière suivante :

- Socle MCO (hors HAD) : +5,7 M€ (+0,2%)
- Mesures nouvelles MCO (hors HAD) : +6,2 M€
- HAD : +4,8 M€ (+8,5%)

Proposition externe	
Hospitalisation Complète MCO	
Recettes HC	+ 0,1%
Recettes HC socle	+2,6M€, soit + 0,1%
Recettes MN	+ 0€
Hospitalisation Partielle MCO	
Recettes HP	+ 2,3%
Recettes HP socle	+3M€, soit + 0,8%
Recettes MN HP	+ 6,2M€
Recettes totales MCO	
Recettes HC + HP	+ 0,4 %
Recettes totales socle	+5,7M€, soit + 0,2 %
Recettes MN totales	+ 6,2M€
Amélioration du codage	+ 0€
Recettes HAD	
Recettes totales	+4,8M€, soit + 8,5 %
Recettes totales MCO + HAD	
Recettes totales	16,7M€, soit + 0,6 %

La progression des produits MCO (hors HAD) se décompose de la manière suivante :

Effet volume	HC	0,4%	+2 792 séjours
	HP	1,9%	+13 962 séjours
	Total MCO	1,2%	+16 754 séjours
	Impact en recettes (avant application effet tarif et effet RMCT/Codage)	0,7%	18 074 100 €
Effet prix	+ Effet tarif	-0,6%	-16 684 961 €
	+ Effet casemix/codage	0,4%	10 524 612 €
	= Valeur	0,4%	11 913 751 €

2.1.2.1.2.2. Les produits des spécialités pharmaceutiques et dispositifs médicaux facturés en sus des tarifs GHS

Les **produits des spécialités pharmaceutiques et des dispositifs médicaux facturables en sus inscrits à l'EPRD 2019 s'élèvent à 509 M€**, en augmentation de +10,2 M€. Ces produits couvrent des charges de titre 2 dont l'augmentation prévisionnelle est équivalente.

2.1.2.1.2.3. Les produits de l'activité externe

Pour les produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique (actes et consultations externes), la prévision pour 2019 s'élève à **402 M€**, en augmentation de +6 M€, soit +1,5 % par rapport à la prévision d'atterrissage 2018.

Cette augmentation se décompose de la manière suivante :

- Socle : +4,1M€ (+1,0%), notamment en raison de la poursuite de l'impact favorable de la mise en œuvre de la convention médicale 2016-2021 (effet année pleine des revalorisations tarifaires intervenues courant 2018)
- Mesures nouvelles : +1,9 M€

2.1.2.1.2.4. Les produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie

Les Lamda (produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie) inscrits à l'EPRD 2019 s'élèvent à **24,6 M€** en diminution de -1 M€ par rapport à la prévision d'atterrissage 2018.

Plan de transformation – Optimisation de la facturation

Les groupes hospitaliers sont engagés depuis plusieurs années dans une réorganisation du circuit patient et des services des frais de séjours et des traitements externes, afin de permettre une admission le plus en amont possible. Les principaux axes de travail sont les suivants :

- Développer la préadmission, notamment au travers de la préadmission en ligne ;
- Recentrer l'accueil administratif physique sur les thématiques à enjeux (urgences) ;
- Renforcer des fonctions de contrôle des dossiers et de gestion des contentieux, par rapport aux fonctions d'accueil en présentiel.

La refonte de ces organisations est accélérée dans le cadre de la préparation du déploiement de l'outil informatique de gestion administrative des malades (GAM), qui a commencé en 2017 et qui permettra de simplifier certaines tâches des agents, ainsi que de la facturation individuelle des établissements de santé (FIDES). L'objectif associé à ce plan d'actions est d'accroître le taux de recouvrement de 90% aujourd'hui à 95% en 2023 (taux moyen constaté au niveau national).

L'optimisation du codage des séjours et des traitements externes est une priorité

- En systématisant l'utilisation des outils informatiques d'aide et contrôle au codage (Infomed) et en expérimentant des systèmes d'intelligence artificielle ;
- En développant des outils de contrôle de gestion et des référentiels partagés entre les groupes hospitaliers pour optimiser le codage des traitements externes.

2.1.2.2. Les produits de titre 2 - Autres produits de l'activité hospitalière

Les autres **produits de l'activité hospitalière s'élèvent à 710,5 M€**, en augmentation de +18,1 M€, soit +2,6%

L'EPRD 2019 inclut l'effet année pleine (3,5 M€) de l'augmentation de 2% des tarifs journaliers de prestations (TJP) intervenue au 1^{er} juillet 2018 ainsi que l'impact d'une nouvelle augmentation de +2% au 1^{er} janvier 2019 (7 M€). Le reste de la hausse prévue en 2019 découle de l'impact sur les produits de titre 2 de la hausse du volume d'activité d'hospitalisation (MCO, SSR, HAD) et externe prévue en 2019.

2.1.2.3. Les produits de titre 3 - Autres produits

Les **produits de titre 3 s'élèvent à 958 M€ en diminution de -43,2 M€** par rapport à la prévision de clôture 2018 soit – 4,3%.

La diminution s'explique pour l'essentiel par la baisse prévue des produits exceptionnels, principalement induite par la neutralisation des sur-exécutions de produits à recevoir (2017) inclus dans la prévision d'atterrissage 2018. Une fois cette baisse neutralisée, les produits de titre 3 inscrits à l'EPRD 2019 sont en réalité en augmentation de +4,9 M€.

Il est notamment prévu, au sein du chapitre des produits des prestations, une augmentation de +10 M€ des chambres individuelles (cf. encadré *infra*) ainsi qu'une optimisation des recettes diverses à hauteur de +5 M€ (redevances liées aux conventions d'occupation du domaine public,

augmentation des rabais remises ristournes obtenus, autres conventions), qui correspondent à la mise en œuvre en 2019 des actions du plan de transformation dans ce domaine.

Plan de transformation – Facturation des chambres particulières

L'AP-HP dispose de plus de 6 000 chambres particulières pouvant donner lieu à la facturation d'un supplément – avec prise en charge des mutuelles - sur un total de plus de 16 000 lits en MCO et SSR. En 2017, l'AP-HP a enregistré 21 M€ de recettes à ce titre sur un potentiel estimé à 80 M€, soit un taux de facturation estimé à 26% avec des résultats variables d'un groupe hospitalier à l'autre. L'AP-HP se fixe l'objectif de porter progressivement ce taux de facturation à 80% d'ici à 2023 pour atteindre 65 M€ de recettes annuelles à ce titre. L'AP-HP entend pour cela utiliser pleinement ses deux tarifs applicables depuis 2018 (50€ et 70€ lorsque le confort de la chambre le justifie), optimiser les outils numériques facilitant cette facturation (amélioration des logiciels de facturation, développement des pré-admissions en ligne) et poursuivre l'amélioration des organisations et processus de facturation en la matière. En 2019, l'AP-HP vise 10 M€ de recettes supplémentaires pour une recette totale de 45 M€.

2.1.3. Prévisions de charges du CRPP

2.1.3.1. Charges de titre 1 - Charges de personnel

L'EPRD 2019 repose sur une maîtrise des charges de personnel. Après une augmentation de +2 % en 2017 et une prévision de stabilité (0 %) en 2018, l'AP-HP entend poursuivre cette stabilité en 2019.

La prévision de charges de personnel pour 2019 s'appuie ainsi sur la prévision d'atterrissage 2018 à laquelle est appliquée une augmentation tendancielle des charges de personnel évaluée à 1,2 %, compensée par des mesures d'efficience grâce à une réduction de l'intérim, la diminution des charges de permanence des soins, la diminution des charges liées aux apprentis et CAE et des non remplacements de départs ou des redéploiements de postes à l'occasion de réorganisations.

Les réorganisations peuvent également découler de la mise en œuvre en 2019 des leviers du plan de transformation contribuant à la maîtrise des charges de personnel en particulier :

- L'évolution capacitaire
- La transformation numérique de l'AP-HP

Plan de transformation – Capacitaire et bascule ambulatoire

L'évolution des modes de prise en charge (réduction tendancielle de la durée de séjour, réhabilitation améliorée après la chirurgie, développement des prises en charge hospitalières en ambulatoire, développement de certaines prises en charge en ville, etc.) tend à réduire les besoins en lits d'hospitalisation conventionnelle.

L'optimisation de l'organisation des services déjà engagée dans les établissements depuis plusieurs années doit être poursuivie et accélérée, en identifiant les potentiels de regroupement entre établissements, ou entre disciplines autour des prises en charge cohérentes. Elle s'accompagne par ailleurs d'un renforcement du virage ambulatoire, autour d'organisations efficaces (unités de chirurgie ambulatoire optimisées, plateformes d'hôpitaux de jour), qui permettra à l'AP-HP de rester attractive auprès des patients.

Le potentiel d'optimisation des services est fondé sur un objectif de 90% de taux d'occupation brut en médecine, et de 85% en chirurgie (hors urgences, soins critiques et soins palliatifs). Il s'accompagne d'une cible de progression de l'AP-HP sur les prises en charge ambulatoires, par comparaison avec les trois CHU les plus performants pour chaque type de séjour.

Cet objectif sera atteint dans le cadre d'une montée en charge progressive au cours de la période 2019-2023, car il nécessite une révision importante de l'organisation des services et une évolution des tarifs notamment en termes de médecine ambulatoire, les tarifs actuels étant désincitatifs.

Plan de transformation – Transformation numérique

Le développement des outils numériques permet de revoir les organisations, afin de rendre le fonctionnement de nos services plus fluide, d'apporter davantage de services et de satisfaction aux patients tout en permettant de l'efficience. Quatre évolutions principales sont engagées par l'AP-HP, fondées sur des études associant plusieurs services pilotes :

- la création de standards téléphoniques mutualisés aux bornes des nouveaux ensembles, associés à une meilleure qualité de service, des formations et à une fonction managériale renforcée ;
- la massification et la dématérialisation du courrier, permettant de réduire les frais d'affranchissement et les moyens consacrés au traitement des documents ;
- la numérisation des dossiers médicaux, permettant à terme un gain de temps pour la prise en charge des patients et une transformation de l'organisation des archives, dans une logique de « zéro papier » ;
- l'évolution du métier de secrétariat, davantage centré sur l'accueil et le suivi du patient, en lien avec le développement de la prise de rendez-vous en ligne, la mise en place d'équipes mutualisées de programmation des rendez-vous et le déploiement de la reconnaissance vocale.

Dès 2019, ces projets représentent une efficience de 3,7 M€, pour l'essentiel liée à la mutualisation des standards qui peut être rapidement engagée (1,2 M€), et à de premières actions de mutualisation des secrétariats médicaux (1,5 M€).

2.1.3.2. Charges de titre 2 - Charges à caractère médical

Les charges de titre 2 inscrites à l'EPRD 2019 s'élèvent à **1 715 M€**, en augmentation de **+0,3 %**, par rapport à l'anticipation de clôture 2018.

En **neutralisant les charges rétrocedées et les charges facturées en sus des tarifs, l'évolution prévisionnelle 2019 est de -0,4% pour les dépenses in GHS**. Cela traduit un effort d'efficience important à réaliser en 2019. Il s'élève à 12 M€ et s'appuiera sur les actions prévues à ce titre au sein du plan de transformation.

Plan de transformation – Produits de santé

Un plan d'actions global est engagé en mobilisant la COMEDIMS centrale et les représentants des spécialités associées à des enjeux spécifiques, ainsi que les pharmaciens et les médecins prescripteurs au niveau local. Quatre axes de travail sont associés :

- le renforcement des mises en concurrence afin d'accroître les baisses de prix réalisées par les fournisseurs. Ce renforcement peut s'accompagner d'une harmonisation des produits disponibles, quand cela est possible ;
- la poursuite de la prescription des produits biosimilaires les moins coûteux, pour quelques spécialités pharmaceutiques ciblées (infiximab, rituximab, trastuzumab) ;
- le développement d'actions de juste prescription, plus particulièrement concernant les produits coûteux financés dans les tarifs de séjour ;
- l'optimisation de la gestion des stocks dans les services.

L'ensemble de ces actions a pour objectif de stabiliser les charges de titre 2 en 2019, en intégrant la progression tendancielle des charges liée à la progression d'activité, et les risques liés à la réintégration de produits dans les tarifs de séjour, ainsi qu'à la revalorisation de certains produits en tension d'approvisionnement. L'efficience associée représente 12 M€ sur les charges de titre 2 en 2019, le même montant d'efficience est associé au plan d'action chaque année d'ici à 2023.

		Anticipation 2018	Evolution spontanée 2019	Efficienc e 2019	EPRD 2019	Evolution 2018/2019
Charges de titre 2 Total	Charges à caractère médical totales	1 709,4 M€	1 726,5 M€	-12,0 M€	1 714,5 M€	0,3%
	<i>dont charges à caractère médical rétrocedées</i>	371,4 M€	375,1 M€	0,0 M€	375,1 M€	1,0%
	<i>dont charges à caractère médical couvertes par un produit hors tarif GHS</i>	508,5 M€	513,6 M€	0,0 M€	513,6 M€	1,0%
	Charges à caractère médical couvertes par les tarifs GHS	829,5 M€	837,8 M€	-12,0 M€	825,8 M€	-0,4%
<i>dont charges de titre 2 - Spécialités pharmaceutiques</i>	6021 - Achats de SP	988,5 M€	996,2 M€	-2,9 M€	993,3 M€	0,5%
	60321 - Variation de stocks de SP	-2,2 M€	0,0 M€	0,0 M€	0,0 M€	-100,0%
	Total consommations Spécialités	986,4 M€	996,2 M€	-2,9 M€	993,3 M€	0,7%
	<i>dont rétrocedés</i>	371,4 M€	375,1 M€		375,1 M€	1,0%
	<i>dont cédés à autres ES</i>		0,0 M€		0,0 M€	
	<i>dont ATU dispensés en hospitalisation</i>	93,6 M€	94,5 M€		94,5 M€	1,0%
	<i>dont SP T2A dispensées en hospitalisation</i>	318,4 M€	321,6 M€		321,6 M€	1,0%
SP couverts par les tarifs GHS	203,0 M€	205,0 M€	-2,9 M€	202,1 M€	-0,4%	
<i>dont charges de titre 2 - Dispositifs médicaux</i>	6022 - Achats de DM	524,8 M€	527,2 M€	-6,2 M€	521,0 M€	-0,7%
	60322 - Variation de stocks de DM	-2,8 M€	0,0 M€	0,0 M€	0,0 M€	-100,0%
	Total consommations DM	522,0 M€	527,2 M€	-6,2 M€	521,0 M€	-0,2%
	<i>dont DMI T2A</i>	96,6 M€	97,5 M€		97,5 M€	1,0%
	DM couverts par les tarifs GHS	425,4 M€	429,6 M€	-6,2 M€	423,5 M€	-0,4%
<i>dont autres charges de titre 2</i>	Autres charges de titre 2	201,1 M€	203,1 M€	-2,9 M€	200,2 M€	-0,4%

2.1.3.3. Charges de titre 3 - charges à caractère hôtelier et général

Les charges de titre 3 inscrites à l'EPRD 2019 s'élèvent à **727 M€**, en baisse de **-1,2 %** par rapport à l'anticipation de clôture 2018. Cette baisse s'explique notamment par la baisse prévisionnelle des admissions en non-valeur (ANV).

Après neutralisation des admissions en non-valeur (ANV), couvertes par une reprise sur provisions à due concurrence, **l'évolution 2018-2019 des charges de titre 3 prévue dans l'EPRD est de -0,9%**, impliquant un effort d'efficience de 8,1 M€ et qui s'appuiera sur les leviers du plan de transformation.

2.1.3.4. Charges de titre 4 - charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles

Les charges de titre 4 inscrites à l'EPRD 2019 s'élèvent à **624 M€**, en baisse de **-6,2 %** par rapport à l'anticipation de clôture 2018. Pour l'essentiel, cette baisse est due à la neutralisation, lors de l'élaboration budgétaire 2019, des sous-exécutions de produits à recevoir N-1, anticipées en clôture 2018.

2.2. Impact de la création du budget annexe USPC

En 2019, le budget de l'AP-HP intègre un changement de périmètre important : une partie de l'activité de l'hôpital San Salvador relevant du SSR est transformée en activité d'unité de soins prolongés complexes (USPC), dans le cadre d'une expérimentation menée pour 5 ans par l'ARS Ile-de-France

Cette activité relevant du champ médico-social pour l'hôpital San Salvador, l'intégralité des ressources, des effectifs et des charges (20,37 M€) de cette activité sont donc maintenus, mais transférés sur le budget annexe P à compter du 1er janvier 2019.

L'unité d'USPC de l'hôpital San Salvador sera constituée de 184 lits sur les 334 que compte actuellement l'établissement. Le capacitaire total du site sera intégralement préservé en 2019. Les ressources en personnel dédiées à cette activité sont estimées à 248,65 ETPR non médicaux et 10,33 ETPR médicaux. Elles sont maintenues mais transférés vers le budget annexe P.

Ce transfert budgétaire, équivalent en charges et en recettes, est sans impact sur le solde prévisionnel 2019 du budget principal, ni sur le niveau de la CAF calculée aux bornes de l'entité juridique AP-HP.

Sans prise en compte de ce transfert, c'est-à-dire à périmètre constant entre 2018 et 2019, l'EPRD du budget principal de l'AP-HP se présente de la manière suivante :

		2018	2019	2018/2019
Charges titre 1	Charges de personnel	4 414 M€	4 414 M€	0,0%
Charges titre 2	Charges à caractère médical	1 709 M€	1 715 M€	0,3%
Charges titre 3	Charges à caractère hôtelier et général	736 M€	727 M€	-1,2%
Charges titre 3 hors ANV	<i>Charges à caractère hôtelier et général hors ANV</i>	653 M€	647 M€	-0,9%
Charges titre 4	Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	665 M€	624 M€	-6,2%
Total Charges		7 524 M€	7 480 M€	-0,59%
Produits titre 1	Produits versés par l'assurance maladie	5 630 M€	5 666 M€	0,6%
Produits titre 2	Autres produits de l'activité hospitalière	692 M€	711 M€	2,6%
Produits titre 3	Autres produits	1 001 M€	958 M€	-4,3%
Total Produits		7 324 M€	7 335 M€	0,15%
Résultat		-200 M€	-145 M€	

Avec prise en compte de ce transfert qui implique un changement de périmètre important du budget principal, l'EPRD du budget principal de l'AP-HP se présente de la manière suivante :

		2018	2019	2018/2019
Charges titre 1	Charges de personnel	4 414 M€	4 401 M€	-0,3%
Charges titre 2	Charges à caractère médical	1 709 M€	1 714 M€	0,3%
Charges titre 3	Charges à caractère hôtelier et général	736 M€	727 M€	-1,2%
Charges titre 3 hors ANV	<i>Charges à caractère hôtelier et général hors ANV</i>	653 M€	647 M€	-0,9%
Charges titre 4	Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	665 M€	624 M€	-6,2%
Total Charges		7 524 M€	7 465 M€	-0,78%
Produits titre 1	Produits versés par l'assurance maladie	5 630 M€	5 646 M€	0,3%
Produits titre 2	Autres produits de l'activité hospitalière	692 M€	711 M€	2,6%
Produits titre 3	Autres produits	1 001 M€	964 M€	-3,8%
Total Produits		7 324 M€	7 320 M€	-0,04%
Résultat		-200 M€	-145 M€	

2.3. Les Unités de Soins de Longue Durée (CRPA-B)

Les données du budget prévisionnel 2019 du CRPA-B présentées à l'EPRD correspondent aux éléments transmis à la DASES, autorité de tarification de l'AP-HP s'agissant des prestations d'hébergement et de dépendance, et intègrent l'absence d'évolution des tarifs à compter de 2018 dont l'AP-HP avait été informée par la DASES fin 2017.

Ce budget prévisionnel est construit sur une hypothèse d'activité de 812 974 journées, en diminution de -0,7% par rapport à la prévision d'atterrissage 2018.

2.3.1. Prévisions de charges

Le montant prévisionnel des charges de l'exercice 2019 est évalué à **201,3 M€**

Les charges se ventilent par titres de la manière suivante :

Charges	EPRD 2019
1. Charges de personnel	116,7 M€
2. Charges à caractère médical	6,5 M€
3. Charges à caractère hôtelier et général	60,4 M€
4. Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	17,6 M€
Total des charges	201,3 M€

Plan de transformation – Un nouveau schéma stratégique des USLD

L'AP-HP dispose actuellement de près de 3 000 lits d'USLD en Ile-de-France, répartis dans cinq départements. Une transformation en profondeur de l'offre de l'AP-HP sera menée au cours des cinq prochaines années en articulation étroite avec les autorités de planification et de tarification. Elle permettra, tout en maintenant à l'échelle de la région l'offre globale de prise en charge des personnes âgées, de recentrer l'activité de l'AP-HP sur son volet sanitaire, dans le cadre de parcours de soins mieux articulés avec les autres acteurs (secteurs médico-social et social) du territoire. Des pôles gériatriques disposant d'une offre complète seront identifiés au sein des hôpitaux de l'AP-HP.

2.3.2. Prévision de produits

2.3.2.1. Dotation soins

La dotation soins 2019 s'élève de **94,5 M€**, prenant en compte la fermeture définitive des lits d'USLD de l'hôpital Joffre intervenue en juillet 2018 ainsi que l'ouverture de deux unités de soins prolongés complexes (USPC) en USLD à Saint-Perrine et Emile-Roux, telles que retenues par l'ARS Ile-de-France dans le cadre de l'expérimentation qu'elle a engagée dans ce domaine.

2.3.2.2. Produits des tarifs

2.3.2.2.1. Les produits de la dépendance

L'AP-HP fait l'hypothèse d'une reconduction en 2019 des tarifs notifiés en 2017 et 2018, à savoir :

- GIR 1 et 2 : 26,66 €
- GIR 3 et 4 : 15,73 €

- GIR 5 et 6 – (ticket modérateur) : 4,79 €

La structure de cette activité en termes de dépendance est la suivante :

- 83.6 % des journées sont réalisées dans les GIR 1 et 2 (très dépendants),
- 13,7 % en GIR 3 et 4 (dépendants),
- 0,7 % en GIR 5 et 6 (peu dépendants)

2.3.2.2.2. Les produits de l'hébergement

L'AP-HP fait l'hypothèse d'une reconduction en 2019 des tarifs notifiés en 2017 et 2018, à savoir :

- Chambre simple : 84,12 €
- Chambre multiple : 78,74 €

2.3.2.2.3. Les produits du forfait applicable aux hébergés de moins de soixante ans

Le forfait (hébergement et dépendance) applicable aux hébergés de moins de soixante ans, compte tenu des éléments qui précèdent et sur la base du décret du 26 avril 1999, est fixé à 106,78 € en reconduction du tarif notifié pour 2018.

Le CRPA B est présenté en 2019 en déficit, à hauteur de -12,7 M€, en amélioration de 1,7M€ par rapport à l'anticipation 2018.

2.4. Les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (CRPA-E)

Ce budget prévisionnel est construit sur une hypothèse d'activité de 53 443 journées, en baisse de -20,9% par rapport à l'anticipation d'atterrissage 2018, du fait pour l'essentiel de la fermeture progressive au cours de l'année 2019 de l'EHPAD de l'hôpital Paul-Doumer.

2.4.1. Prévisions de charges

Le montant prévisionnel des charges de l'exercice 2019 est évalué à **16,9 M€**.
Les charges se ventilent par titres de la manière suivante :

Charges	Prévisions 2019
1. Charges de personnel	11,1 M€
2. Charges à caractère médical	0,4 M€
3. Charges à caractère hôtelier et général	3,5 M€
4. Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	1,9 M€
Total des charges	16,9 M€

2.4.2. Prévision de produits

2.4.2.1. Dotation soins

La dotation soins prévisionnelle 2018 est de **8,2 M€**, stable par rapport à 2018.

2.4.2.2. Produits des tarifs

2.4.2.2.1. Les produits de la dépendance

L'AP-HP fait l'hypothèse d'une reconduction en 2019 des tarifs notifiés en 2017 et 2018, à savoir :

- GIR 1 et 2 : 26,66 €
- GIR 3 et 4 : 15,73 €
- GIR 5 et 6 – (ticket modérateur) : 4,79 €

La structure de cette activité en termes de dépendance est la suivante :

- 71,4 % des journées sont réalisées dans les GIR 1 et 2 (très dépendants),
- 23,4 % en GIR 3 et 4 (dépendants),
- 3,6 % dans les GIR 5 et 6 (peu dépendants)

2.4.2.2.2. Les produits de l'hébergement

L'AP-HP fait l'hypothèse d'une reconduction en 2019 des tarifs notifiés en 2017 et 2018, à savoir :

- Chambre simple : 84,12 €
- Chambre multiple : 78,74 €

2.4.2.2.3. Les produits du forfait applicable aux hébergés de moins de soixante ans

Le forfait (hébergement et dépendance) applicable aux hébergés de moins de soixante ans, compte tenu des éléments qui précédent et sur la base du décret du 26 avril 1999, est fixé à 106,78 € en reconduction du tarif notifié pour 2018.

Le CRPA E est présenté en 2019 en déficit, à hauteur de -2,0 M€, en amélioration de 0,9M€ par rapport à la prévision de résultat 2018.

2.5. La Dotation Non Affectée (CRPA-A)

Le CRPA-A assure la gestion du parc immobilier privé de l'AP-HP, des brevets déposés par l'AP-HP et des activités internationales.

2.5.1. Prévisions de charges

2.5.1.1. Charges de personnel

Les charges de personnel correspondent aux effectifs chargés de la gestion locative et de la gérance du domaine privé, les concierges et gardiens d'immeubles, aux effectifs d'exploitation des brevets de recherche et à ceux dédiés aux activités internationales.

Le montant des charges de titre 1 inscrit à l'EPRD 2019 est de **5 M€**

2.5.1.2. Autres charges

Le montant prévisionnel des charges de titre 2 inscrit à l'EPRD 2019 est de **31,5 M€**

2.5.2. Prévisions de produits

La prévision 2019 de produits d'exploitation, hors cessions d'actifs, s'élève à **38,6 M€**

Au cours de l'exercice 2019, les cessions d'actifs devraient atteindre un montant de 20 M€, traduisant la volonté de l'AP-HP de poursuivre sa politique de valorisation du patrimoine, afin de contribuer au financement de ses investissements. L'année 2019 est cependant une année faible en la matière (moyenne annuelle 2019-2023 dans le PGFP : 55M€).

Au total, le CRPA-A enregistre un résultat prévisionnel 2019 excédentaire de +22,1 M€.

2.6. Instituts de formation de personnels paramédicaux et de sages-femmes et instituts de formation des travailleurs sociaux (CRPA- C)

2.6.1. Prévisions de charges

2.6.1.1. Charges de personnel

Les charges de personnel inscrites à l'EPRD 2019 s'élèvent à **44 M€**, en augmentation de +1,2% correspondant aux effets prix identifiés pour la masse salariale.

2.6.1.2. Charges d'exploitation courante

Les charges d'exploitation courantes prévisionnelles 2019 s'élèvent à **12,8 M€**

2.6.2. Prévisions de produits

2.6.2.1. Produits relatifs à l'activité d'enseignement

La prévision de produits du titre 1 du CRPA-C s'élève à **49,1 M€** pour 2019 :

- la subvention d'exploitation demandée au Conseil Régional d'Ile-de-France serait de 47,8 M€ ;
- les droits d'inscription des élèves prévisionnels s'élèvent à 1,3 M€.

2.6.2.2. Autres produits

La prévision de produits du titre 2 du CRPA-C s'élève à **7,7 M€** pour 2017. Ces produits sont pour l'essentiel constitués du remboursement effectué par le budget principal au CRPA-C au titre du remboursement du coût de la promotion professionnelle.

Réglementairement, le CRPA-C est présenté à l'équilibre.

2.7. Activités d'addictologie (CRPA- P1)

Le CRPA-P1 de l'AP-HP regroupe les 5 Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) répartis sur les sites suivants :

- Avicenne
- HEGP
- Lariboisière
- Cochin
- Bicêtre

2.7.1. Prévisions de charges

Les charges inscrites à l'EPRD 2019 s'élèvent à **5,2 M€**, dont 4 M€ de charges de personnel.

2.7.2. Prévisions de produits

Les produits prévisionnels pour 2019 s'élèvent à **5,2 M€**. Ils sont exclusivement constitués de la subvention d'équilibre versée par l'Agence Régionale de Santé.

Réglementairement, le CRPA-P est présenté à l'équilibre.

2.8. Unités de Soins Prolongés Complexes (USPC) de l'hôpital San Salvador (CRPA- P2)

En 2019, l'AP-HP transfère du budget principal au CRPA-P l'activité d'USPC de l'hôpital San Salvador dont le financement, à titre expérimental et pour cinq ans, relèvera du champ médico-social (cf. § 2.2).

2.8.1. Prévisions de charges

Les charges prévisionnelles 2019 du CRPA-P2 s'élèvent à **20,4 M€**, dont 12,9 M€ de charges de personnel et 5,8 M€ de charges indirectes remboursées au budget principal (plateau médico-technique de rééducation, charges administratives et logistiques locales et contribution aux charges communes), sur le modèle des autres budgets annexes.

2.8.2. Prévisions de produits

Les produits prévisionnels 2019 s'élèvent à **20,4 M€** pour l'essentiel constitués de la dotation de financement médico-social (20,24 M€) complétée d'une subvention de l'ARS PACA de 130 K€ pour les patients trachéo-ventilés.

Réglementairement, le CRPA-P est présenté à l'équilibre.

2.9. Le tableau de passage du résultat à la CAF et le tableau de financement prévisionnel

2.9.1. La détermination de la capacité d'autofinancement (CAF)

La CAF prévisionnelle 2019 s'établit à **218 M€**, soit **2,8 % des produits**. Elle est en augmentation par rapport à la CAF prévisionnelle 2018 de +75,4 M€, permettant de soutenir ainsi les investissements importants que l'AP-HP engagera en 2019 pour accompagner sa transformation.

2.9.2. Investissements et tableau de financement prévisionnel

Les dépenses prévisionnelles d'investissement 2019 s'élèvent en crédits de paiement (CP) à 422 M€, accélérant l'effort déjà prévu pour 2018 à hauteur de 380 M€ environ en anticipation de clôture.

Le tableau de financement prévisionnel a pour vocation de présenter les éléments d'emplois et de ressources relatifs à la mise en œuvre de ce programme d'investissement.

Les emplois du tableau de financement sont constituées du remboursement du capital emprunté (141 M€, en quasi-stabilité par rapport à 2018) et de l'acquisition des immobilisations prévues (422 M€).

Le financement est assuré principalement par les ressources du tableau de financement :

- la capacité d'autofinancement à hauteur de 218 M€ ;
- un recours à l'emprunt à hauteur de 315 M€, en repli par rapport à 2018 (346 M€) compte-tenu de la perspective de redressement progressive de la CAF ;
- des cessions d'actifs, pour un montant de 20 M€ ;
- des subventions d'investissement attendues pour un montant de 10 M€.

EMPLOIS		RESSOURCES	
Insuffisance d'autofinancement		218	Capacité d'autofinancement
Remboursements de dette	141	315	Emprunts
Immobilisations	422	10	Dotations et subventions
Autres emplois		20	Cessions d'immobilisations
<i>Total des emplois</i>	<i>563</i>	<i>563</i>	<i>Total des ressources</i>
Apport au fonds de roulement			Prélèvement sur fonds de roulement
<i>Total équilibré du TFP</i>	<i>563</i>	<i>563</i>	<i>Total équilibré du TFP</i>

L'équilibre du tableau de financement repose sur une hypothèse de stabilité du fonds de roulement.

2.10. Annexes réglementaires

Etat prévisionnel des recettes et des dépenses synthétique

- Compte de résultat prévisionnel principal synthétique
- Tableau de passage du résultat prévisionnel à la CAF prévisionnelle
- Tableau de financement prévisionnel synthétique
- Fonds de roulement prévisionnel

Comptes de résultat prévisionnel – Annexes synthétiques

- CRPA-B : Unités de soins de longue durée (USLD)
- CRPA-E : EHPAD
- CRPA-P consolidé
- CRPA-C : Ecoles
- CRPA-A : Dotation non affectée (DNA)

Etat prévisionnel des recettes et des dépenses détaillé

- Compte de résultat prévisionnel principal détaillé (*A périmètre constant c'est-à-dire y compris USPC de l'hôpital San Salvador transféré au CRPA-P en 2019*)
- Compte de résultat prévisionnel principal détaillé (*Hors USPC de l'hôpital San Salvador transféré au CRPA-P en 2019*)
- Tableau de financement prévisionnel détaillé
- CRPA-A détaillé
- CRPA-B détaillé
- CRPA-E détaillé
- CRPA-C détaillé
- CRPA-P consolidé
- CRPA-P1 détaillé
- CRPA-P2 détaillé

Tableau prévisionnel des effectifs rémunérés

ANNEXES REGLEMENTAIRES

ETAT PREVISIONNEL DES RECETTES ET DES DEPENSES SYNTHETIQUE 2019
Avec prise en compte du transfert en 2019 de l'USPC de l'hôpital San Salvador au CRPA-P ; voir CRPP – PRESENTATION DETAILLEE pour la présentation à périmètre constant

EPRD SYNTHETIQUE

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL

PREVISIONS 2019			
	CHARGES	PRODUITS	
Titre 1 : Charges de personnel	4 400 674 852	5 646 154 205	Titre 1 : Produits versés par l'assurance maladie
Titre 2 : Charges à caractère médical	1 713 601 095	710 504 424	Titre 2 : Autres produits de l'activité hospitalière
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	727 270 010	963 646 637	Titre 3 : Autres produits
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	623 526 182		
TOTAL DES CHARGES	7 465 072 139	7 320 305 266	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)	0	144 766 873	RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	7 465 072 139	7 465 072 139	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

Tableau de passage du résultat prévisionnel à la CAF prévisionnelle

RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)	0	137 404 126	RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)
valeur comptable des éléments d'actif cédés	1 346 391	20 007 215	produits des cessions d'éléments d'actif
dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	498 887 784	7 691 790	quote part des subventions virée au résultat
		117 280 255	reprise sur amortissements, dépréciations et provisions
SOUS-TOTAL 1	500 234 175	282 383 386	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	217 850 789	0	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	0	217 850 789	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	141 353 621	315 174 694	Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	422 109 362	10 437 500	Titre 2 : Dotations et subventions
Titre 3 : Autres emplois		20 000 000	Titre 3 : Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	563 462 983	563 462 983	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0	0	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	563 462 983	563 462 983	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

FONDS DE ROULEMENT PREVISIONNEL

Fonds de roulement estimé au 1er janvier	634 362 654
Variation du fonds de roulement	0
Fonds de roulement prévisionnel au 31 décembre	634 362 654

COMPTES DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXES SYNTHETIQUES

EPRD SYNTHETIQUE

EXERCICE 2019

CRPA B (USLD)

	CHARGES	PRODUITS	
Titre 1 : Charges de personnel	116 748 921	94 730 887	Titre 1 : Produits afférents aux soins
Titre 2 : Charges à caractère médical	6 541 112	19 733 346	Titre 2 : Produits afférents à la dépendance
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	60 450 477	65 823 325	Titre 3 : Produits de l'hébergement
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	17 588 899	8 384 659	Titre 4 : Autres produits
TOTAL DES CHARGES	201 329 409	188 672 217	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)	0	12 657 192	RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE	201 329 409	201 329 409	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE

EXERCICE 2019

CRPA E (EHPAD)

	CHARGES	PRODUITS	
Titre 1 : Charges de personnel	11 101 938	8 201 617	Titre 1 : Produits afférents aux soins
Titre 2 : Charges à caractère médical	405 036	1 223 656	Titre 2 : Produits afférents à la dépendance
Titre 3 : Charges à caractère hôtelier et général	3 454 192	4 304 608	Titre 3 : Produits de l'hébergement
Titre 4 : Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	1 930 879	1 131 491	Titre 4 : Autres produits
TOTAL DES CHARGES	16 892 045	14 861 372	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)	0	2 030 673	RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE	16 892 045	16 892 045	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE

EXERCICE 2019

CRPA P (CSAPA)

	CHARGES	PRODUITS	
Titre 1 : Charges de l'exploitation courante	7 747 768	25 421 308	Titre 1 : Produits de la tarification
Titre 2 : Charges de personnel	16 978 217	130 000	Titre 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation
Titre 3 : Charges de la structure	825 323	0	Titre 3 : Produits financiers et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	25 551 308	25 551 308	TOTAL DES PRODUITS
REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE			REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE
TOTAL GENERAL DES CHARGES	25 551 308	25 551 308	TOTAL GENERAL DES PRODUITS

EXERCICE 2019

CRPA C (Ecoles)

	CHARGES	PRODUITS	
Titre 1 : Charges de personnel	43 953 691	49 105 888	Titre 1 : Produits relatifs à l'activité d'enseignement
Titre 2 : Autres charges	12 834 487	7 682 290	Titre 2 : Autres produits
TOTAL DES CHARGES	56 788 178	56 788 178	TOTAL DES PRODUITS
REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE			REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE
TOTAL GENERAL DES CHARGES	56 788 178	56 788 178	TOTAL GENERAL DES PRODUITS

EXERCICE 2019

CRPA A (Dotation non affectée)

	CHARGES	PRODUITS	
Titre 1 : Charges de personnel	4 957 913	58 554 699	Titre 1 : Produits de la DNA et de l'activité de production et de commercialisation
Titre 2 : Autres charges	31 546 174		
TOTAL DES CHARGES	36 504 087	58 554 699	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)	22 050 612		
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	58 554 699	58 554 699	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

CRPP – PRESENTATION DETAILLEE

A périmètre constant c'est-à-dire y compris USPC de l'hôpital San Salvador transféré au CRPA-P en 2019

Les charges :

CHAPITRES	INTITULE DES CHAPITRES - CHARGES	REALISATIONS 2017	COMPTE ANTICIPE 2018	PREVISIONS 2019
Titre 1	Charges de personnel	4 433 464 680	4 413 612 106	4 413 612 107
621	Personnel extérieur à l'établissement	28 105 037	30 010 435	25 370 560
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts) (sauf 6319)	270 164 885	270 923 016	271 351 199
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)	104 164 904	103 661 961	104 125 361
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)	5 973 952	3 558 527	3 101 228
6411	Personnel titulaire et stagiaire	2 000 722 116	2 001 213 790	1 999 029 512
6413	Personnel sous contrats à durée indéterminée (CDI)	57 223 043	64 503 729	64 499 991
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)	152 544 628	147 023 650	146 946 534
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423, 6425 et 6429)	167 241 512	178 556 700	178 556 700
6421	Praticiens hospitaliers temps plein et temps partiel et hospitalo-universitaires titulaires	341 703 742	340 796 104	344 885 657
6422	Praticiens à recrutement contractuel renouvelables de droit	58 372 441	54 009 130	54 657 239
6423	Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit	110 203 929	117 131 463	118 537 040
6425	Permanences des soins	7 184 488	69 972 935	69 312 610
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel non médical (sauf 64519)	808 713 506	774 471 130	772 421 948
6452	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel médical (sauf 64529)	213 322 657	214 879 226	217 457 777
6471	Autres charges sociales - personnel non médical (sauf 64719)	22 756 509	21 507 834	21 709 566
6472	Autres charges sociales - personnel médical (sauf 64729)	7 330 230	6 682 284	6 762 471
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)	14 737 100	14 710 192	14 886 714
Titre 2	Charges à caractère médical	1 788 828 836	1 709 126 822	1 714 537 608
6011	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère médical ou pharmaceutique	508 353	368 255	366 610
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	1 072 101 738	988 200 184	993 290 291
6022	Fournitures, produits finis et petit matériel médical et médico-technique	510 788 550	524 813 139	521 032 298
6066	Fournitures médicales	90 035 191	84 335 396	83 958 734
6071	Achats de marchandises à caractère médical et pharmaceutique	0	0	0
	Variations des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322, 60371)	-1 391 352	-4 999 739	0
611	Sous-traitance générale	45 232 840	46 209 076	46 002 696
6131	Locations à caractère médical	11 353 127	11 844 237	11 791 338
6151	Entretiens et réparations de biens à caractère médical	60 200 388	58 356 274	58 095 641
Titre 3	Charges à caractère hôtelier et général	769 512 868	736 316 896	727 482 721
6012	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère hôtelier et général	0	0	0
602	Achats stockés ; autres approvisionnements (sauf 6021 et 6022)	82 897 976	78 747 328	71 434 802
606	Achats non stockés de matières et fournitures (sauf 6066)	124 408 683	122 393 130	123 617 062
6072	Achats de marchandises à caractère hôtelier et général	0	0	0
603	Variation des stocks (sauf 60311, 60321, 60322 et 60371)	-2 416 601	-1 374 126	-1 387 867
61	Services extérieurs (sauf 611, 6131, 6151 et 619)	147 582 292	132 095 069	133 416 019
62	Autres services extérieurs (sauf 621 et 629)	271 423 238	274 147 621	276 889 097
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319, 633 et 6339)	3 024 592	6 941 332	7 010 745
65	Autres charges de gestion courante (sauf 653)	143 945 649	123 366 542	116 502 863
653	Contributions aux groupements hospitaliers de territoires (GHT)	0	0	0
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement	0	0	0
71	Production stockée (ou déstockage)	-1 352 961	0	0
Titre 4	Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	655 945 234	664 907 792	623 986 017
66	Charges financières	60 091 215	60 900 000	62 925 287
67	Charges exceptionnelles	127 825 183	128 993 129	85 401 830
	<i>dont 675 - valeur comptable des éléments d'actif cédés</i>	759 203	0	0
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	468 028 836	475 014 663	475 658 900
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés			
TOTAL DES CHARGES		7 647 751 618	7 523 963 616	7 479 618 453
EXCEDENT PREVISIONNEL		0	0	0
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL		7 647 751 618	7 523 963 616	7 479 618 453

CRPP – PRESENTATION DETAILLEE

A périmètre constant c'est-à-dire y compris USPC de l'hôpital San Salvador transféré au CRPA-P en 2019

Les produits :

CHAPITRES	INTITULE DES CHAPITRES - PRODUITS	REALISATIONS 2017	COMPTE ANTICIPE 2018	PREVISIONS 2019
Titre 1	Produits versés par l'assurance maladie	5 658 131 837	5 630 012 376	5 666 394 205
73111	Produits de la tarification des séjours MCO	2 813 074 285	2 809 004 351	2 825 703 882
73112	Produits des médicaments facturés en sus des séjours MCO	383 359 557	406 796 370	416 084 113
73113	Produits des dispositifs médicaux facturés en sus des séjours MCO	79 420 811	92 046 137	92 966 598
73114	Forfaits annuels MCO	109 344 285	112 000 000	115 120 000
73115	Produits du financement des activités de SSR	47 807 950	53 623 087	53 623 087
73116	Dotations hôpitaux de proximité (DHPprox)			
73117	Dotation annuelle de financement	587 608 805	552 628 780	552 628 780
73118	Dotations MIGAC MCO	1 045 052 764	1 027 444 463	1 028 798 557
7312	Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique MCO	389 530 163	396 098 997	402 098 997
7471	Fonds d'intervention régional	167 253 205	154 690 179	154 690 179
7722	Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie	35 680 012	25 680 012	24 680 012
Titre 2	Autres produits de l'activité hospitalière	679 931 509	692 388 153	710 504 424
7321	Produits de la tarification en hospitalisation complète non pris en charge par l'AM	239 554 611	239 007 319	252 136 400
7322	Produits de la tarification en hospitalisation incomplète non pris en charge par l'AM	30 144 212	30 747 369	31 085 590
7323	Produits de la tarification en hospitalisation à domicile non pris en charge par l'AM	594 358	608 141	614 831
7324	Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique non pris en charge par l'AM	82 950 850	83 780 359	84 701 943
73271	Forfait journalier MCO	63 471 415	71 315 634	72 100 106
73272	Forfait journalier SSR	23 374 211	23 607 954	23 867 641
73273	Forfait journalier psychiatrie	2 713 459	2 740 594	2 770 741
733	Produits des prestations de soins délivrées aux patients étrangers non assurés sociaux en France	205 150 453	208 283 064	210 574 178
734	Prestations effectuées au profit des malades ou consultants d'un autre établissement	27 536 072	27 811 433	28 117 359
735	Produits à la charge de l'Etat, collectivités territoriales et autres organismes publics	4 441 867	4 486 286	4 535 635
Titre 3	Autres produits	1 110 998 846	1 001 196 351	957 952 948
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits des activités annexes (sauf 7071, 7087 et 709)	115 095 542	132 142 616	142 142 616
7071	Rétrocession de médicaments	493 616 812	382 545 095	390 102 742
7087	Remboursement de frais par les CRPA	75 278 486	71 596 112	71 596 112
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Production immobilisée	0	0	0
74	Subventions d'exploitation et participations (sauf 7471)	69 136 448	71 775 502	71 775 502
75	Autres produits de gestion courante	70 953 841	69 103 883	74 103 883
76	Produits financiers	8 282 074	9 000 000	7 960 963
77	Produits exceptionnels (sauf 7722) <i>dont 775 - produits des cessions d'éléments d'actif</i> <i>dont 777 - quote part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>	74 931 529 7 215 7 691 790	110 966 762 7 215 7 691 790	62 868 989 7 215 7 691 790
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	176 184 534	131 641 278	114 977 038
79	Transferts de charges	0	0	0
	Variations de stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)			
603	Autres variations de stocks (sauf 60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)			
	Rabais, remises et ristournes (609, 619 et 629)	13 075 497	13 075 497	13 075 497
	Remboursements sur rémunérations, charges sociales ou taxes (6419, 6429, 64519, 64529, 64719, 64729, 6489, 6319, 6339)	14 258 601	9 164 123	9 164 123
649	Atténuation de charges - portabilité compte épargne temps (CET)	185 483	185 483	185 483
TOTAL DES PRODUITS		7 449 062 193	7 323 596 880	7 334 851 577
DEFICIT PREVISIONNEL		198 689 426	200 366 736	144 766 876
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL		7 647 751 618	7 523 963 616	7 479 618 453

CRPP – PRESENTATION DETAILLEE
Hors USPC de l'hôpital San Salvador transféré au CRPA-P en 2019

Les charges :

CHAPITRES	INTITULE DES CHAPITRES - CHARGES	REALISATIONS 2017	COMPTE ANTICIPE 2018	PREVISIONS 2019	Impact transfert USPC San Salvador vers CRPA-P
Titre 1	Charges de personnel	4 433 464 680	4 413 612 106	4 400 674 852	-12 937 255
621	Personnel extérieur à l'établissement	28 105 037	30 010 435	25 361 694	-8 866
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts) (sauf 6319)	270 164 885	270 923 016	270 562 750	-788 449
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)	104 164 904	103 661 961	103 923 571	-201 790
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413,6415 et 6419)	5 973 952	3 558 527	3 077 466	-23 762
6411	Personnel titulaire et stagiaire	2 000 722 116	2 001 213 790	1 991 469 363	-7 560 149
6413	Personnel sous contrats à durée indéterminée (CDI)	57 223 043	64 503 729	64 480 813	-19 178
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)	152 544 628	147 023 650	146 704 013	-242 521
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423,6425 et 6429)	167 241 512	178 556 700	177 876 582	-680 118
6421	Praticiens hospitaliers temps plein et temps partiel et hospitalo-universitaires titulaires	341 703 742	340 796 104	344 885 657	0
6422	Praticiens à recrutement contractuel renouvelables de droit	58 372 441	54 009 130	54 624 151	-33 088
6423	Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit	110 203 929	117 131 463	118 537 040	0
6425	Permanences des soins	70 184 488	69 972 935	69 264 491	-48 119
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel non médical (sauf 64519)	808 713 506	774 471 130	769 463 898	-2 958 050
6452	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel médical (sauf 64529)	213 322 657	214 879 226	217 204 955	-252 822
6471	Autres charges sociales - personnel non médical (sauf 64719)	22 756 509	21 507 834	21 678 959	-30 607
6472	Autres charges sociales - personnel médical (sauf 64729)	7 330 230	6 682 284	6 762 471	0
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)	14 737 100	14 710 192	14 796 978	-89 736
Titre 2	Charges à caractère médical	1 788 828 836	1 709 126 822	1 713 601 095	-936 513
6011	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère médical ou pharmaceutique	508 353	368 255	366 610	0
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	1 072 101 738	988 200 184	992 651 168	-639 123
6022	Fournitures, produits finis et petit matériel médical et médico-technique	510 788 550	524 813 139	521 032 298	0
6066	Fournitures médicales	90 035 191	84 335 396	83 902 478	-56 256
6071	Achats de marchandises à caractère médical et pharmaceutique	0	0	0	0
	Variations des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322, 60371)	-1 391 352	-4 999 739	0	0
611	Sous-traitance générale	45 232 840	46 209 076	45 789 064	-213 632
6131	Locations à caractère médical	11 353 127	11 844 237	11 777 305	-14 033
6151	Entretiens et réparations de biens à caractère médical	60 200 388	58 356 274	58 082 172	-13 469
Titre 3	Charges à caractère hôtelier et général	769 512 868	736 316 896	727 270 010	-212 711
6012	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère hôtelier et général	0	0	0	0
602	Achats stockés ; autres approvisionnements (sauf 6021 et 6022)	82 897 976	78 747 328	71 434 802	0
606	Achats non stockés de matières et fournitures (sauf 6066)	124 408 683	122 393 130	123 617 062	0
6072	Achats de marchandises à caractère hôtelier et général	0	0	0	0
603	Variation des stocks (sauf 60311, 60321,60322 et 60371)	-2 416 601	-1 374 126	-1 466 633	-78 766
61	Services extérieurs (sauf 611, 6131, 6151 et 619)	147 582 292	132 095 069	133 416 019	0
62	Autres services extérieurs (sauf 621 et 629)	271 423 238	274 147 621	276 889 097	0
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319, 633 et 6339)	3 024 592	6 941 332	7 003 318	-7 427
65	Autres charges de gestion courante (sauf 653)	143 945 649	123 366 542	116 378 988	-123 875
653	Contributions aux groupements hospitaliers de territoires (GHT)	0	0	0	0
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement	0	0	0	0
71	Production stockée (ou déstockage)	-1 352 961	0	-2 643	-2 643
Titre 4	Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	655 945 234	664 907 792	623 526 182	-459 835
66	Charges financières	60 091 215	60 900 000	62 925 287	0
67	Charges exceptionnelles	127 825 183	128 993 129	85 401 830	0
	dont 675 - valeur comptable des éléments d'actif cédés	759 203	0	0	0
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	468 028 836	475 014 663	475 199 065	-459 835
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0	0	0	0
TOTAL DES CHARGES		7 647 751 618	7 523 963 616	7 465 072 139	
EXCEDENT PREVISIONNEL		0	0	0	
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL		7 647 751 618	7 523 963 616	7 465 072 139	

CRPP – PRESENTATION DETAILLEE
Hors USPC de l'hôpital San Salvador transféré au CRPA-P en 2019

Les produits :

CHAPITRES	INTITULE DES CHAPITRES - PRODUITS	REALISATIONS 2017	COMPTE ANTICIPE 2018	PREVISIONS 2019	Impact transfert USPC San Salvador vers CRPA-P
Titre 1	Produits versés par l'assurance maladie	5 658 131 837	5 630 012 376	5 646 154 205	-20 240 000
73111	Produits de la tarification des séjours MCO	2 813 074 285	2 809 004 351	2 825 703 882	0
73112	Produits des médicaments facturés en sus des séjours MCO	383 359 557	406 796 370	416 084 113	0
73113	Produits des dispositifs médicaux facturés en sus des séjours MCO	79 420 811	92 046 137	92 966 598	0
73114	Forfaits annuels MCO	109 344 285	112 000 000	115 120 000	0
73115	Produits du financement des activités de SSR	47 807 950	53 623 087	53 623 087	0
73116	Dotations hôpitaux de proximité (DHPprox)				
73117	Dotation annuelle de financement	587 608 805	552 628 780	532 388 780	-20 240 000
73118	Dotations MIGAC MCO	1 045 052 764	1 027 444 463	1 028 798 557	0
7312	Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique MCO	389 530 163	396 098 997	402 098 997	0
7471	Fonds d'intervention régional	167 253 205	154 690 179	154 690 179	0
7722	Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie	35 680 012	25 680 012	24 680 012	0
Titre 2	Autres produits de l'activité hospitalière	679 931 509	692 388 153	710 504 424	0
7321	Produits de la tarification en hospitalisation complète non pris en charge par l'AM	239 554 611	239 007 319	252 136 400	0
7322	Produits de la tarification en hospitalisation incomplète non pris en charge par l'AM	30 144 212	30 747 369	31 085 590	0
7323	Produits de la tarification en hospitalisation à domicile non pris en charge par l'AM	594 358	608 141	614 831	0
7324	Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique non pris en charge par l'AM	82 950 850	83 780 359	84 701 943	0
73271	Forfait journalier MCO	63 471 415	71 315 634	72 100 106	0
73272	Forfait journalier SSR	23 374 211	23 607 954	23 867 641	0
73273	Forfait journalier psychiatrie	2 713 459	2 740 594	2 770 741	0
733	Produits des prestations de soins délivrées aux patients étrangers non assurés sociaux en France	205 150 453	208 283 064	210 574 178	0
734	Prestations effectuées au profit des malades ou consultants d'un autre établissement	27 536 072	27 811 433	28 117 359	0
735	Produits à la charge de l'Etat, collectivités territoriales et autres organismes publics	4 441 867	4 486 286	4 535 635	0
Titre 3	Autres produits	1 110 998 846	1 001 196 351	963 646 637	5 693 689
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits des activités annexes (sauf 7071, 7087 et 709)	115 095 542	132 142 616	142 142 616	0
7071	Rétrocession de médicaments	493 616 812	382 545 095	390 102 742	0
7087	Remboursement de frais par les CRPA	75 278 486	71 596 112	77 419 801	5 823 689
71	Production stockée (ou déstockage)				
72	Production immobilisée	0	0	0	0
74	Subventions d'exploitation et participations (sauf 7471)	69 136 448	71 775 502	71 645 502	-130 000
75	Autres produits de gestion courante	70 953 841	69 103 883	74 103 883	0
76	Produits financiers	8 282 074	9 000 000	7 960 963	0
77	Produits exceptionnels (sauf 7722)	74 931 529	110 966 762	62 868 989	0
	<i>dont 775 - produits des cessions d'éléments d'actif</i>	7 215	7 215	7 215	0
	<i>dont 777 - quote part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>	7 691 790	7 691 790	7 691 790	0
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	176 184 534	131 641 278	114 977 038	0
79	Transferts de charges	0	0	0	0
	Variations de stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)				
603	Autres variations de stocks (sauf 60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)				
	Rabais, remises et ristournes (609, 619 et 629)	13 075 497	13 075 497	13 075 497	0
	Remboursements sur rémunérations, charges sociales ou taxes (6419, 6429, 64519, 64529, 64719, 64729, 6489, 6319, 6339)	14 258 601	9 164 123	9 164 123	0
649	Atténuation de charges - portabilité compte épargne temps (CET)	185 483	185 483	185 483	0
TOTAL DES PRODUITS		7 449 062 193	7 323 596 880	7 320 305 266	
DEFICIT PREVISIONNEL		198 689 426	200 366 736	144 766 873	
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL		7 647 751 618	7 523 963 616	7 465 072 139	

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DETAILLE (TFP)

CHAPITRES	INTITULE DES CHAPITRES	2017	2018	2019
	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	0	0	0
Titre 1	Remboursement des dettes financières	127 688 298	139 583 516	141 353 621
16 dont 16449	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1632, 166 et 1688) opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	127 688 298	139 583 516	141 353 621
Titre 2	Immobilisations	409 637 075	383 963 084	422 109 362
20	Immobilisations incorporelles (sauf 2095)	50 849 399	33 696 167	37 043 842
211	Terrains	0	0	
212	Agencements et aménagements de terrains	0	0	
213	Constructions sur sol propre	46 890 368	38 948 491	42 817 978
214	Constructions sur sol d'autrui	0	0	
215	Installations techniques, matériel et outillage industriel	98 282 676	100 126 579	110 074 036
218	Autres immobilisations corporelles	34 353 419	34 379 871	37 795 470
23	Immobilisations en cours	179 261 214	176 811 976	194 378 036
Titre 3	Autres emplois	125 000	0	0
26	Participations et créances rattachées à des participations	125 000	0	
27	Autres immobilisations financières (sauf 2768)		0	
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		0	
18	Comptes de liaison investissement		0	
	Annulations de titres sur exercices clos ⁽¹⁾		0	
	TOTAL DES EMPLOIS	537 450 373	523 546 600	563 462 983
	APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0	12 983 217	0
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	537 450 373	536 529 817	563 462 983

CHAPITRES	INTITULE DES CHAPITRES	2017	2018	2019
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	93 523 165	142 484 826	217 850 789
Titre 1	Emprunts	216 800 000	346 170 569	315 174 694
16 dont 16449	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1632, 166, 1688 et 169) opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	216 800 000	346 170 569 0	315 174 694
Titre 2	Dotations et subventions	23 209 205	12 874 422	10 437 500
102; 103	Apports - Fonds associatifs dont produits attendus non notifiés	334 049		
131;138	Subventions d'équipement reçues dont produits attendus non notifiés	22 875 156	12 874 422	10 437 500
Titre 3	Autres ressources	34 476 665	35 000 000	20 000 000
209	Restitutions sur immobilisations incorporelles		0	
267	Créances rattachées à des participations		0	
27	Autres immobilisations financières (sauf 271, 272 et 2768)	608 286	0	
775	Cessions d'immobilisations	33 868 379	35 000 000	20 000 000
18	Comptes de liaison investissement		0	
	Annulations de mandats sur exercices clos ⁽²⁾		0	
	TOTAL DES RESSOURCES	368 009 035	536 529 817	563 462 983
	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT	169 441 338	0	0
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	537 450 373	536 529 817	563 462 983

ETAT PREVISIONNEL DES RECETTES ET DES DEPENSES DETAILLE

CRPA-A (Dotation non affectée)

CHAPITRES	INTITULE DES CHAPITRES	REALISATIONS 2017	COMPTE ANTICIPE 2018	PREVISIONS 2019
Titre 1	Charges de personnel	3 872 259	3 910 982	4 957 913
621	Personnel extérieur à l'établissement	48 484	68 969	69 797
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts) (sauf 6319)	145 621	137 077	196 873
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)	96 827	87 795	109 454
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)	0	0	3
6411	Personnel titulaire et stagiaire	589 097	652 387	1 240 685
6413	Personnel sous contrats à durée indéterminée (CDI)	1 733 529	1 800 865	1 835 698
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)	272 480	225 205	311 658
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance (sauf 6459)	975 378	927 733	1 178 829
6471	Autres charges sociales (sauf 6479)	10 843	10 951	13 222
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)	0	0	1 694
Titre 2	Autres charges	31 210 050	31 375 712	31 546 174
601	Achats stockés de matières premières ou fournitures	0	0	0
602	Achats stockés, autres approvisionnements	1 437	1 451	1 466
603	Variation des stocks	2 043	2 064	2 085
606	Achats non stockés de matières et fournitures	72 101	72 822	73 551
607	Achats de marchandises	0	0	0
61	Services extérieurs (sauf 619)	8 060 731	8 138 196	8 219 578
62	Autres services extérieurs (sauf 621 et 629)	5 990 114	6 050 015	6 110 515
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319, 633 et 6339)	2 377 232	2 401 005	2 425 015
65	Autres charges de gestion courante	376 739	380 506	384 311
66	Charges financières	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	7 419 412	7 419 412	7 419 412
675	<i>dont 675 - valeur comptable des éléments d'actif cédés</i>	1 346 391	1 346 391	1 346 391
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 910 212	6 910 212	6 910 212
709	Rabais, remises et ristournes accordés par l'établissement	0	0	0
71	Production stockée (ou déstockage)	29	29	29
TOTAL DES CHARGES		35 082 309	35 286 694	36 504 087
EXCEDENT PREVISIONNEL		40 184 828	36 942 428	22 050 612
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE		75 267 137	72 229 122	58 554 699

CHAPITRES	INTITULE DES CHAPITRES	REALISATIONS 2017	COMPTE ANTICIPE 2018	PREVISIONS 2019
Titre 1	Produits de la DNA et de l'activité de production et de commercialisation	75 267 137	72 229 122	58 554 699
70	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits des activités annexes (sauf 709)	2 532 361	2 557 684	2 583 261
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Production immobilisée	0	0	0
74	Subventions d'exploitation et participations	745	0	0
75	Autres produits de gestion courante	31 671 438	31 671 438	32 971 438
76	Produits financiers	23 415	0	0
77	Produits exceptionnels	38 312 822	38 000 000	23 000 000
775	<i>dont 775 - produits des cessions d'éléments d'actif</i>	33 861 164	35 000 000	20 000 000
777	<i>dont 777 - quote part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>	0	0	0
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 726 356	0	0
79	Transferts de charges	0	0	0
603	Variations de stocks (crédits)			
609	Rabais, remises et ristournes (609, 619 et 629)	0	0	0
6---9	Remboursements sur rémunération, charges sociales ou taxes (6419, 6459, 6479, 6489, 6319, 6339)	0	0	0
649	Atténuation de charges- portabilité compte épargne temps (CET)	0	0	0
TOTAL DES PRODUITS		75 267 137	72 229 122	58 554 699
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE		75 267 137	72 229 122	58 554 699

CRPA-B (USLD) : Les charges

CHAPITRES	INTITULE DES CHAPITRES	REALISATIONS 2017	COMPTE ANTICIPE 2018	PREVISIONS 2019
Titre 1	Charges de personnel	125 814 693	119 952 714	116 748 921
621	Personnel extérieur à l'établissement	1 909 202	1 930 203	1 706 275
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts) (sauf 6319)	7 270 978	6 918 583	6 199 011
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)	2 365 162	2 357 074	1 963 568
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)	58 609	28 972	36 469
6411	Personnel titulaire et stagiaire	72 304 140	69 174 534	68 745 464
6413	Personnel sous contrats à durée indéterminée (CDI)	215 160	208 318	197 314
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)	8 368 152	8 217 149	8 469 435
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423, 6425 et 6429)	13 729	15 778	7 146
6421	Praticiens hospitaliers temps plein et temps partiel	1 244 974	1 368 076	1 396 098
6422	Praticiens contractuels renouvelables de droit	1 034 501	739 467	762 686
6423	Praticiens contractuels sans renouvellement de droit	560 039	869 709	819 623
6425	Permanences des soins	119 091	119 442	117 455
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel non médical (sauf 64519)	29 167 422	26 832 012	25 161 986
6452	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel médical (sauf 64529)	1 002 890	1 047 746	1 040 220
6471	Autres charges sociales - personnel non médical (sauf 64719)	19 460	19 644	21 152
6472	Autres charges sociales - personnel médical (sauf 64729)	1 501	104	141
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)	159 683	105 903	104 878
Titre 2	Charges à caractère médical	6 888 641	6 675 893	6 541 112
6011	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère médical ou pharmaceutique	0	0	0
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	21 594	17 912	17 819
6022	Fournitures, produits finis et petit matériel médical et médico-technique	52 641	29 521	29 367
6066	Fournitures médicales	83 410	70 743	70 374
6071	Achats de marchandises à caractère médical et pharmaceutique	0	0	0
6032	Variations des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322, 60371)	3 134 561	3 084 315	2 968 246
611	Sous-traitance générale	2 758 697	2 738 673	2 724 404
6131	Locations à caractère médical	801 627	691 417	687 815
6151	Entretiens et réparations de biens à caractère médical	36 111	43 312	43 087
Titre 3	Charges à caractère hôtelier et général	63 591 203	61 449 195	60 450 477
6012	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère hôtelier et général	0	0	0
602	Achats stockés ; autres approvisionnements (sauf 6021 et 6022)	34 094	26 726	26 586
606	Achats non stockés de matières et fournitures (sauf 6066)	188 623	149 039	148 262
6072	Achats de marchandises à caractère hôtelier et général	0	0	0
603	Variation des stocks (sauf 60311, 60321, 60322 et 60371)	2 352 001	2 242 148	2 130 467
61	Services extérieurs (sauf 611, 6131, 6151 et 619)	291 708	224 251	223 083
62	Autres services extérieurs (sauf 621 et 629)	58 553 732	56 654 466	55 801 285
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319, 633 et 6339)	29	0	0
65	Autres charges de gestion courante	2 082 364	2 087 039	2 055 610
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement	0	0	0
71	Production stockée (ou déstockage)	88 652	65 526	65 184
Titre 4	Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	15 548 992	20 892 817	17 588 899
66	Charges financières	0	0	0
67	Charges exceptionnelles <i>dont 675 - valeur comptable des éléments d'actif cédés</i>	2 569 217 1 003	7 751 565 0	4 550 838 0
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	12 979 775	13 141 252	13 038 061
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (*)	0	0	0
TOTAL DES CHARGES		211 843 529	208 970 619	201 329 409
EXCEDENT PREVISIONNEL		0	0	0
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE		211 843 529	208 970 619	201 329 409

CRPA-B (USLD) : Les produits

CHAPITRES	INTITULE DES CHAPITRES	REALISATIONS 2017	COMPTE ANTICIPE 2018	PREVISIONS 2019
Titre 1	Produits afférents aux soins	100 438 331	97 453 019	94 730 887
7311	Forfait annuel de soins	0	0	0
736	Tarifs soins	100 438 331	97 453 019	94 730 887
737	Produits des prestations non prises en compte dans les tarifs journaliers afférents aux soins	0	0	0
Titre 2	Produits afférents à la dépendance	21 108 188	19 879 382	19 733 346
734	Tarifs dépendance	21 108 188	19 879 382	19 733 346
Titre 3	Produits de l'hébergement	70 016 136	66 864 716	65 823 325
7312	Hébergement (établissement relevant du 6° de l'art. L. 312-1 du CASF)	70 016 136	66 864 716	65 823 325
7317	Tarif hébergement	0	0	0
7318	Autres produits des établissements relevant de l'art. L. 312-1 du CASF	0	0	0
Titre 4	Autres produits	7 093 274	10 412 192	8 384 659
70	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits des activités annexes (sauf 709)	0	0	0
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Production immobilisée	0	0	0
74	Subventions d'exploitation et participations	5 000	8 295	8 295
75	Autres produits de gestion courante	3 107	17	0
76	Produits financiers	238	0	0
77	Produits exceptionnels	4 870 392	8 319 876	6 292 360
775	<i>dont 775 -produits des cessions d'éléments d'actif</i>	0	0	0
777	<i>dont 777- quote part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>	36 503	0	0
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 214 474	2 084 004	2 084 004
79	Transferts de charges	0	0	0
	Variations des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)			
	Autres variations de stocks (sauf 60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)			
	Rabais, remises et ristournes (609, 619 et 629)	0	0	0
6---9	Remboursements sur rémunérations, charges sociales ou taxes (6419, 6429, 64519, 64529, 64719, 64729, 6489, 6319, 6339)	63	0	0
649	Atténuation de charges- portabilité compte épargne temps (CET)	0	0	0
	TOTAL DES PRODUITS	198 655 929	194 609 309	188 672 217
	DEFICIT PREVISIONNEL	13 187 600	14 361 310	12 657 192
	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE	211 843 529	208 970 619	201 329 409

CRPA-E (EHPAD) : Les charges

CHAPITRES	INTITULE DES CHAPITRES	REALISATIONS 2017	COMPTE ANTICIPE 2018	PREVISIONS 2019
Titre 1	Charges de personnel	13 235 246	12 442 669	11 101 938
621	Personnel extérieur à l'établissement	21 414	121 649	219 624
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts) (sauf 6319)	795 433	731 725	514 376
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)	214 918	192 699	136 145
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)	0	0	0
6411	Personnel titulaire et stagiaire	7 875 586	7 065 754	6 339 643
6413	Personnel sous contrats à durée indéterminée (CDI)	44 706	17 667	76 467
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)	702 664	1 149 220	1 171 052
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423, 6425 et 6429)	0	0	0
6421	Praticiens hospitaliers temps plein et temps partiel	140 077	88 524	102 325
6422	Praticiens contractuels renouvelables de droit	83 180	59 630	60 000
6423	Praticiens contractuels sans renouvellement de droit	36 347	88 748	90 000
6425	Permanences des soins	10 593	14 078	14 247
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel non médical (sauf 64519)	3 150 897	2 793 752	2 022 124
6452	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel médical (sauf 64529)	93 563	82 765	112 231
6471	Autres charges sociales - personnel non médical (sauf 64719)	58 634	1 370	126 671
6472	Autres charges sociales - personnel médical (sauf 64729)	0	0	62 531
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)	7 234	35 088	54 502
Titre 2	Charges à caractère médical	571 473	506 739	405 036
6011	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère médical ou pharmaceutique	0	0	0
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	43 366	34 080	27 240
6022	Fournitures, produits finis et petit matériel médical et médico-technique	42 445	22 669	18 119
6066	Fournitures médicales	7 884	34 349	27 455
6071	Achats de marchandises à caractère médical et pharmaceutique	0	0	0
6032	Variations des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322, 60371)	165 518	161 749	129 286
611	Sous-traitance générale	89 305	53 777	42 984
6131	Locations à caractère médical	154 158	130 414	104 240
6151	Entretiens et réparations de biens à caractère médical	68 798	69 701	55 712
Titre 3	Charges à caractère hôtelier et général	8 990 619	4 350 522	3 454 192
6012	Achats stockés de matières premières ou fournitures à caractère hôtelier et général	0	0	0
602	Achats stockés ; autres approvisionnements (sauf 6021 et 6022)	692 053	510 839	408 313
606	Achats non stockés de matières et fournitures (sauf 6066)	644 808	418 554	334 550
6072	Achats de marchandises à caractère hôtelier et général	0	0	0
603	Variation des stocks (sauf 60311, 60321, 60322 et 60371)	30 286	133 742	106 900
61	Services extérieurs (sauf 611, 6131, 6151 et 619)	377 883	307 316	245 637
62	Autres services extérieurs (sauf 621 et 629)	6 966 673	2 690 914	2 129 548
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319, 633 et 6339)	49 544	49 544	39 600
65	Autres charges de gestion courante	228 827	237 386	187 864
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement	0	0	0
71	Production stockée (ou déstockage)	544	2 227	1 780
Titre 4	Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	1 453 442	2 325 552	1 930 879
66	Charges financières	0	0	0
67	Charges exceptionnelles <i>dont 675 - valeur comptable des éléments d'actif cédés</i>	374 697	678 485	423 029
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 078 745	1 647 067	1 507 850
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (*)	0	0	0
TOTAL DES CHARGES		24 250 779	19 625 482	16 892 045
EXCEDENT PREVISIONNEL		0	0	0
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE		24 250 779	19 625 482	16 892 045

CRPA-E (EHPAD) : Les produits

CHAPITRES	INTITULE DES CHAPITRES	REALISATIONS 2017	COMPTE ANTICIPE 2018	PREVISIONS 2019
Titre 1	Produits afférents aux soins	11 339 292	8 201 617	8 201 617
7311	Forfait annuel de soins	0	0	0
736	Tarifs soins	11 339 292	8 201 617	8 201 617
737	Produits des prestations non prises en compte dans les tarifs journaliers afférents aux soins	0	0	0
Titre 2	Produits afférents à la dépendance	2 049 339	1 535 466	1 223 656
734	Tarifs dépendance	2 049 339	1 535 466	1 223 656
Titre 3	Produits de l'hébergement	6 846 708	5 433 478	4 304 608
7312	Hébergement (établissement relevant du 6° de l'art. L. 312-1 du CASF)	0	0	0
7317	Tarif hébergement	6 846 708	5 433 478	4 304 608
7318	Autres produits des établissements relevant de l'art. L. 312-1 du CASF	0	0	0
Titre 4	Autres produits	1 170 755	1 559 653	1 131 491
70	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits des activités annexes (sauf 709)	64 969	58 142	58 142
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Production immobilisée	0	0	0
74	Subventions d'exploitation et participations	203 158	203 158	203 158
75	Autres produits de gestion courante	32	12	12
76	Produits financiers	0	0	0
77	Produits exceptionnels	679 546	1 078 120	650 966
775	<i>dont 775 -produits des cessions d'éléments d'actif</i>	0	0	0
777	<i>dont 777- quote part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>	1 351	0	0
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	221 835	219 213	219 213
79	Transferts de charges	0	0	0
603	Variations des stocks à caractère médical (60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)			
603	Autres variations de stocks (sauf 60311, 60321, 60322, 60371) (crédits)			
609	Rabais, remises et ristournes (609, 619 et 629)	0	0	0
6---9	Remboursements sur rémunérations, charges sociales ou taxes (6419, 6429, 64519, 64529, 64719, 64729, 6489, 6319, 6339)	1 214	1 008	0
649	Atténuation de charges- portabilité compte épargne temps (CET)	0	0	0
	TOTAL DES PRODUITS	21 406 094	16 730 214	14 861 372
	DEFICIT PREVISIONNEL	2 844 686	2 895 268	2 030 673
	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE	24 250 779	19 625 482	16 892 045

CRPA C (Ecoles) : Les charges

CHAPITRES	INTITULE DES CHAPITRES	REALISATIONS 2017	COMPTE ANTICIPE 2018	PREVISIONS 2019
Titre 1	Charges de personnel	43 207 887	43 432 502	43 953 691
621	Personnel extérieur à l'établissement	0	0	0
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts) (sauf 6319)	2 502 592	2 440 907	2 470 197
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)	822 770	799 158	808 748
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)	85 105	95 581	96 728
6411	Personnel titulaire et stagiaire	24 222 254	24 818 028	25 115 844
6413	Personnel sous contrats à durée indéterminée (CDI)	71 404	99 492	100 686
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)	930 070	1 242 993	1 257 909
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423, 6425 et 6429)	0	0	0
6421	Praticiens hospitaliers temps plein et temps partiel	0	0	0
6422	Praticiens contractuels renouvelables de droit	0	0	0
6423	Praticiens contractuels sans renouvellement de droit	0	0	0
6425	Permanences des soins	0	0	0
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel non médical (sauf 64519)	9 614 977	9 001 661	9 109 681
6452	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel médical (sauf 64529)	965	750	759
6471	Autres charges sociales - personnel non médical (sauf 64719)	42 269	52 119	52 744
6472	Autres charges sociales - personnel médical (sauf 64729)	0	0	0
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)	4 915 481	4 881 813	4 940 395
Titre 2	Autres charges	12 545 100	12 707 412	12 834 487
601	Achats stockés de matières premières ou fournitures	0	0	0
602	Achats stockés, autres approvisionnements	214 519	116 300	117 463
603	Variation des stocks	227 614	0	0
606	Achats non stockés de matières et fournitures	243 233	236 567	238 933
607	Achats de marchandises	0	0	0
61	Services extérieurs (sauf 619)	3 290 747	3 771 758	3 809 476
62	Autres services extérieurs (sauf 621 et 629)	6 694 744	1 400 600	1 414 606
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319, 633 et 6339)	7 088	0	0
65	Autres charges de gestion courante	160 733	5 078 187	5 128 969
66	Charges financières	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	448 323	354 000	357 540
675	<i>dont 675 - valeur comptable des éléments d'actif cédés</i>	0	0	0
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 224 069	1 750 000	1 767 500
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement	0	0	0
71	Production stockée (ou déstockage)	34 032	0	0
TOTAL DES CHARGES		55 752 987	56 139 914	56 788 178
002 - REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE ⁽⁴⁾				
TOTAL GENERAL DES CHARGES		55 752 987	56 139 914	56 788 178

CRPA C (Ecoles) : Les produits

CHAPITRES	INTITULE DES CHAPITRES	REALISATIONS 2017	COMPTE ANTICIPE 2018	PREVISIONS 2019
Titre 1	Produits relatifs à l'activité d'enseignement	45 529 718	48 533 686	49 105 888
7061	Droits d'inscription des élèves	629 648	1 270 416	1 283 120
7063	Remboursement de frais de formation	0	1 679 957	0
7471	Subventions d'exploitation versées par le conseil régional	44 900 070	45 583 313	47 822 768
Titre 2	Autres produits	9 651 889	7 606 228	7 682 290
70	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits des activités annexes (sauf 7061, 7063 et 709)	6 803 416	6 760 073	6 827 674
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Production immobilisée	0	0	0
74	Subventions d'exploitation et participations (sauf le 7471)	48 000	373 000	376 730
75	Autres produits de gestion courante	1 985 685	11 000	11 110
76	Produits financiers	0	0	0
77	Produits exceptionnels	491 143	360 155	363 756
775	<i>dont 775 - produits des cessions d'éléments d'actif</i>	0	0	0
777	<i>dont 777 - quote part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>	194 802	0	0
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	215 129	0	0
79	Transferts de charges	0	0	0
603	Variations de stocks (crédits)			
609	Rabais, remises et ristournes (609, 619 et 629)	0	0	0
6----9	Remboursements sur rémunérations, charges sociales ou taxes (6419, 6429, 64519, 64529, 64719, 64729, 6489, 6319, 6339)	108 516	102 000	103 020
649	Atténuation de charges- portabilité compte épargne temps (CET)	0	0	0
TOTAL DES PRODUITS		55 181 607	56 139 914	56 788 178
002 - REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE ⁽⁵⁾				
TOTAL GENERAL DES PRODUITS		55 181 607	56 139 914	56 788 178

CRPA-P consolidé

CHAPITRES	INTITULE DES CHAPITRES	REALISATIONS 2017	COMPTE ANTICIPE 2018	PREVISIONS 2019
Titre 1	Charges de l'exploitation courante	939 389	924 416	7 747 768
601	Achats stockés de matières premières ou fournitures	0	0	0
602	Achats stockés, autres approvisionnements	5 243	12 664	12 790
603	Variation des stocks	183 279	195 928	961 643
606	Achats non stockés de matières et fournitures	9 703	14 573	70 975
607	Achats de marchandises	0	0	0
611	Sous traitance générale	100 962	92 035	944 096
62	Autres services extérieurs (sauf 621, 623, 627 et 629)	639 779	608 751	5 755 151
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement	0	0	0
71	Production stockée (ou déstockage)	422	465	3 113
Titre 2	Charges de personnel	3 205 634	3 993 051	16 978 217
621	Personnel extérieur à l'établissement	0	0	8 865
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts) (sauf 6319)	197 911	224 398	1 015 541
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)	66 609	82 485	285 263
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)	0	0	23 763
6411	Personnel titulaire et stagiaire	1 230 381	1 523 074	9 101 497
6413	Personnel sous contrats à durée indéterminée (CDI)	33 975	54 096	73 923
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)	74 314	117 680	361 612
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423, 6425 et 6429)	32 360	33 562	714 081
6421	Praticiens hospitaliers temps plein et temps partiel	410 761	541 605	548 104
6422	Praticiens contractuels renouvelables de droit	99 480	155 144	190 094
6423	Praticiens contractuels sans renouvellement de droit	268 009	392 455	397 165
6425	Permanences des soins	0	10 055	58 294
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel non médical (sauf 64519)	505 363	514 050	3 478 269
6452	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel médical (sauf 64529)	285 602	337 231	594 100
6471	Autres charges sociales - personnel non médical (sauf 64719)	0	3 367	34 014
6472	Autres charges sociales - personnel médical (sauf 64729)	0	2 514	2 544
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)	869	1 335	91 088
Titre 3	Charges de la structure	138 746	204 692	825 323
61	Services extérieurs (sauf 611 et 619)	116 569	199 125	228 618
623	Informations, publications, relations publiques	0	0	0
627	Services bancaires et assimilés	0	0	0
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319, 633 et 6339)	0	0	7 427
65	Autres charges de gestion courante	26	30	123 904
66	Charges financières	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	215	278	278
675	<i>dont 675 - valeur comptable des éléments d'actif cédés</i>	0	0	0
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	21 937	5 259	465 096
TOTAL DES CHARGES		4 283 768	5 122 159	25 551 308
002 - REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE				
TOTAL GENERAL DES CHARGES		4 283 768	5 122 159	25 551 308

CHAPITRES	INTITULE DES CHAPITRES	REALISATIONS 2017	COMPTE ANTICIPE 2018	PREVISIONS 2019
Titre 1	Produits de la tarification	3 917 854	5 116 526	25 421 308
73	Dotations et produits de tarification	3 917 854	5 116 526	25 421 308
Titre 2	Autres produits relatifs à l'exploitation	2 327	0	130 000
70	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits des activités annexes (sauf 709)	0	0	0
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Production immobilisée	0	0	0
74	Subventions d'exploitation et participations	2 326	0	130 000
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0
603	Variations de stocks (crédits)			
609	Rabais, remises et ristournes (609, 619 et 629)	0	0	0
6---9	Remboursements sur rémunérations, charges sociales ou taxes (6419, 6429, 64519, 64529, 64719, 64729, 6489, 6319, 6339)	0	0	0
649	Atténuation de charges- portabilité compte épargne temps (CET)	0	0	0
Titre 3	Produits financiers et produits non encaissables	4 250	5 633	0
76	Produits financiers	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0
775	<i>dont 775 - produits des cessions d'éléments d'actif</i>	0	0	0
777	<i>dont 777 - quote part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>	0	0	0
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	4 250	5 633	0
79	Transferts de charges	0	0	0
TOTAL DES PRODUITS		3 924 431	5 122 159	25 551 308
002 - REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE				
TOTAL GENERAL DES PRODUITS		3 924 431	5 122 159	25 551 308

CRPA-P1 (CSAPA)

CHAPITRES	INTITULE DES CHAPITRES	REALISATIONS 2017	COMPTE ANTICIPE 2018	PREVISIONS 2019
Titre 1	Charges de l'exploitation courante	939 389	924 416	933 658
601	Achats stockés de matières premières ou fournitures	0	0	0
602	Achats stockés, autres approvisionnements	5 243	12 664	12 790
603	Variation des stocks	183 279	195 928	197 887
606	Achats non stockés de matières et fournitures	9 703	14 573	14 718
607	Achats de marchandises	0	0	0
611	Sous traitance générale	100 962	92 035	92 955
62	Autres services extérieurs (sauf 621, 623, 627 et 629)	639 779	608 751	614 838
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement	0	0	0
71	Production stockée (ou déstockage)	422	465	470
Titre 2	Charges de personnel	3 205 634	3 993 051	4 040 965
621	Personnel extérieur à l'établissement	0	0	0
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts) (sauf 6319)	197 911	224 398	227 091
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)	66 609	82 485	83 474
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)	0	0	0
6411	Personnel titulaire et stagiaire	1 230 381	1 523 074	1 541 351
6413	Personnel sous contrats à durée indéterminée (CDI)	33 975	54 096	54 745
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)	74 314	117 680	119 092
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423, 6425 et 6429)	32 360	33 562	33 964
6421	Praticiens hospitaliers temps plein et temps partiel	410 761	541 605	548 104
6422	Praticiens contractuels renouvelables de droit	99 480	155 144	157 006
6423	Praticiens contractuels sans renouvellement de droit	268 009	392 455	397 165
6425	Permanences des soins	0	10 055	10 175
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel non médical (sauf 64519)	505 363	514 050	520 218
6452	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel médical (sauf 64529)	285 602	337 231	341 278
6471	Autres charges sociales - personnel non médical (sauf 64719)	0	3 367	3 407
6472	Autres charges sociales - personnel médical (sauf 64729)	0	2 514	2 544
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)	869	1 335	1 351
Titre 3	Charges de la structure	138 746	204 692	206 685
61	Services extérieurs (sauf 611 et 619)	116 569	199 125	201 116
623	Informations, publications, relations publiques	0	0	0
627	Services bancaires et assimilés	0	0	0
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319, 633 et 6339)	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	26	30	30
66	Charges financières	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	215	278	278
675	<i>dont 675 - valeur comptable des éléments d'actif cédés</i>	0	0	0
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	21 937	5 259	5 261
TOTAL DES CHARGES		4 283 768	5 122 159	5 181 308
002 - REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE				
TOTAL GENERAL DES CHARGES		4 283 768	5 122 159	5 181 308

CHAPITRES	INTITULE DES CHAPITRES	REALISATIONS 2017	COMPTE ANTICIPE 2018	PREVISIONS 2019
Titre 1	Produits de la tarification	3 917 854	5 116 526	5 181 308
73	Dotations et produits de tarification	3 917 854	5 116 526	5 181 308
Titre 2	Autres produits relatifs à l'exploitation	2 327	0	0
70	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits des activités annexes (sauf 709)	0	0	0
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Production immobilisée	0	0	0
74	Subventions d'exploitation et participations	2 326	0	0
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0
603	Variations de stocks (crédits)			
609	Rabais, remises et ristournes (609, 619 et 629)	0	0	0
6---9	Remboursements sur rémunérations, charges sociales ou taxes (6419, 6429, 64519, 64529, 64719, 64729, 6489, 6319, 6339)	0	0	0
649	Atténuation de charges- portabilité compte épargne temps (CET)	0	0	0
Titre 3	Produits financiers et produits non encaissables	4 250	5 633	0
76	Produits financiers	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0
775	<i>dont 775 - produits des cessions d'éléments d'actif</i>	0	0	0
777	<i>dont 777 - quote part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>	0	0	0
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	4 250	5 633	0
79	Transferts de charges	0	0	0
TOTAL DES PRODUITS		3 924 431	5 122 159	5 181 308
002 - REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE				
TOTAL GENERAL DES PRODUITS		3 924 431	5 122 159	5 181 308

CRPA-P2 (USPC de l'hôpital San Salvador)

CHAPITRES	INTITULE DES CHAPITRES	REALISATIONS 2017	COMPTE ANTICIPE 2018	PREVISIONS 2019
Titre 1	Charges de l'exploitation courante	0	0	6 814 110
601	Achats stockés de matières premières ou fournitures			0
602	Achats stockés, autres approvisionnements			0
603	Variation des stocks			763 756
606	Achats non stockés de matières et fournitures			56 257
607	Achats de marchandises			0
611	Sous traitance générale			851 141
62	Autres services extérieurs (sauf 621, 623, 627 et 629)			5 140 313
709	Rabais, remises et ristournes accordées par l'établissement			0
71	Production stockée (ou déstockage)			2 643
Titre 2	Charges de personnel	0	0	12 937 252
621	Personnel extérieur à l'établissement			8 865
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts) (sauf 6319)			788 450
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes) (sauf 6339)			201 789
641	Rémunérations du personnel non médical (sauf 6411, 6413, 6415 et 6419)			23 763
6411	Personnel titulaire et stagiaire			7 560 146
6413	Personnel sous contrats à durée indéterminée (CDI)			19 178
6415	Personnel sous contrats à durée déterminée (CDD)			242 520
642	Rémunérations du personnel médical (sauf 6421, 6422, 6423, 6425 et 6429)			680 117
6421	Praticiens hospitaliers temps plein et temps partiel			0
6422	Praticiens contractuels renouvelables de droit			33 088
6423	Praticiens contractuels sans renouvellement de droit			0
6425	Permanences des soins			48 119
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel non médical (sauf 64519)			2 958 051
6452	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - personnel médical (sauf 64529)			252 822
6471	Autres charges sociales - personnel non médical (sauf 64719)			30 607
6472	Autres charges sociales - personnel médical (sauf 64729)			0
648	Autres charges de personnel (sauf 6489)			89 737
Titre 3	Charges de la structure	0	0	618 638
61	Services extérieurs (sauf 611 et 619)			27 502
623	Informations, publications, relations publiques			0
627	Services bancaires et assimilés			0
63	Impôts, taxes et versements assimilés (sauf 631, 6319, 633 et 6339)			7 427
65	Autres charges de gestion courante			123 874
66	Charges financières			0
67	Charges exceptionnelles			0
675	<i>dont 675 - valeur comptable des éléments d'actif cédés</i>			0
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			459 835
TOTAL DES CHARGES		0	0	20 370 000
002 - REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE				
TOTAL GENERAL DES CHARGES		0	0	20 370 000

CHAPITRES	INTITULE DES CHAPITRES	REALISATIONS 2017	COMPTE ANTICIPE 2018	PREVISIONS 2019
Titre 1	Produits de la tarification	0	0	20 240 000
73	Dotations et produits de tarification			20 240 000
Titre 2	Autres produits relatifs à l'exploitation	0	0	130 000
70	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits des activités annexes (sauf 709)			0
71	Production stockée (ou déstockage)			0
72	Production immobilisée			0
74	Subventions d'exploitation et participations			130 000
75	Autres produits de gestion courante			0
603	Variations de stocks (crédits)			0
609	Rabais, remises et ristournes (609, 619 et 629)			0
6---9	Remboursements sur rémunérations, charges sociales ou taxes (6419, 6429, 64519, 64529, 64719, 64729, 6489, 6319, 6339)			0
649	Atténuation de charges- portabilité compte épargne temps (CET)			0
Titre 3	Produits financiers et produits non encaissables	0	0	0
76	Produits financiers			0
77	Produits exceptionnels			0
775	<i>dont 775 - produits des cessions d'éléments d'actif</i>			0
777	<i>dont 777 - quote part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice</i>			0
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			0
79	Transferts de charges			0
TOTAL DES PRODUITS		0	0	20 370 000
002 - REPORT A NOUVEAU EXCEDENTAIRE				
TOTAL GENERAL DES PRODUITS		0	0	20 370 000

TABLEAU PRÉVISIONNEL DES EFFECTIFS RÉMUNÉRÉS BUDGET PRINCIPAL (CRPP)
A périmètre constant, c'est-à-dire y compris l'USPC de l'hôpital San Salvador transféré en 2019 au CRPA-P

PERSONNEL MEDICAL

STATUT	ETPR			Rémunérations (hors charges)		
	2018	2019	Ecart	2018	2019	Ecart
Praticiens enseignants et hospitaliers titulaires	1 783,39	1 783,39	-	89 234 011 €	90 305 073 €	1 071 062 €
PH temps plein (ou médecins temps plein *) et temps partiel	3 275,90	3 275,90	-	241 970 274 €	244 839 860 €	2 869 587 €
Attachés et attachés associés en triennal et en CDI	1 049,33	1 049,33	-	52 834 016 €	53 468 025 €	634 009 €
Praticiens contractuels en CDI	25,06	25,06	-	1 261 529 €	1 276 668 €	15 138 €
TOTAL 1 - PERMANENTS	6 133,67	6 133,67	-	385 299 831 €	389 889 627 €	4 589 796 €
Praticiens enseignants et hospitaliers non titulaires et temporaires	1 279,07	1 279,07	-	35 266 249 €	35 689 253 €	423 004 €
Praticiens contractuels en CDD	837,70	837,70	-	40 207 258 €	40 689 979 €	482 721 €
Assistants et assistants associés	466,99	466,99	-	22 414 170 €	22 683 270 €	269 101 €
Praticiens enseignants et hospitaliers non titulaires et temporaires	-	-	-	- €	- €	-
Autres praticiens à recrutement contractuel	3,50	3,50	-	167 990 €	170 007 €	2 017 €
Praticiens à recrutement contractuel sans renouvellement de droit (pour les contrats < 3 mois)	-	-	-	- €	- €	-
Attachés et attachés associés en CDD	653,55	653,55	-	31 368 310 €	31 744 913 €	376 603 €
sous-total c/6423	3 240,81	3 240,81	-	129 423 977 €	130 977 422 €	1 553 445 €
Internes	5 149,97	5 149,97	-	153 897 320 €	153 897 320 €	- €
Etudiants	6 179,23	6 179,23	-	21 789 943 €	21 789 943 €	0 €
sous-total c/6424	11 329,20	11 329,20	-	175 687 263 €	175 687 263 €	0 €
Intérim médical	-	-	-	5 349 876 €	3 849 876 €	- 1 500 000 €
TOTAL 2 - NON PERMANENTS	14 570,01	14 570,01	-	310 461 116 €	310 514 561 €	53 445 €
TOTAL PERSONNEL MEDICAL (1+2)	20 703,68	20 703,68	-	695 760 946 €	700 404 187 €	4 643 241 €

PERSONNEL NON MEDICAL

QUALIFICATION	ETPR			Rémunérations (hors charges)		
	2018	2019	Ecart	2018	2019	Ecart
Titulaires et stagiaires						
Personnel administratif	6 804,48	6 549,48	-255,00	218 381 735 €	218 143 376 €	- 238 359 €
Personnel des services de soins	43 417,10	43 197,10	-220,00	1 418 755 877 €	1 417 207 336 €	- 1 548 541 €
Personnels éducatifs et sociaux	928,65	913,65	- 15,00	30 150 340 €	30 117 432 €	- 32 908 €
Personnel médico-technique	5 109,08	5 029,08	- 80,00	182 811 607 €	182 612 072 €	- 199 535 €
Personnel technique et ouvrier	4 736,31	4 614,51	-121,80	151 114 231 €	150 949 293 €	- 164 938 €
TOTAL 1	60 995,62	60 303,82	-691,80	2 001 213 790 €	1 999 029 510 €	- 2 184 281 €
Contrats à durée indéterminée						
Personnel administratif	682,18	673,68	- 8,50	28 231 500 €	28 229 863 €	- 1 636 €
Personnel des services de soins	159,37	157,37	- 2,00	4 530 109 €	4 529 847 €	- 263 €
Personnels éducatifs et sociaux	6,86	6,86		191 943 €	191 932 €	- 11 €
Personnel médico-technique	3,00	3,00		104 728 €	104 722 €	- 6 €
Personnel technique et ouvrier	678,93	670,43	- 8,50	31 445 449 €	31 443 626 €	- 1 822 €
TOTAL 2	1 530,34	1 511,34	- 19,00	64 503 729 €	64 499 991 €	- 3 738 €
TOTAL 1 + 2 - PERMANENTS	62 525,96	61 815,16	-710,80	2 065 717 520 €	2 063 529 501 €	- 2 188 019 €
Contrats à durée déterminée						
Personnel administratif	1 510,16	1 471,36	- 38,80	50 330 513 €	50 304 114 €	- 26 399 €
Personnel des services de soins	3 026,12	3 008,12	- 18,00	74 397 750 €	74 358 727 €	- 39 023 €
Personnels éducatifs et sociaux	45,39	44,79	- 0,60	1 043 503 €	1 042 956 €	- 547 €
Personnel médico-technique	298,29	294,59	- 3,70	7 430 072 €	7 426 175 €	- 3 897 €
Personnel technique et ouvrier	560,72	553,62	- 7,10	13 821 811 €	13 814 562 €	- 7 250 €
ss total CDD	5 440,68	5 372,48	- 68,20	147 023 650 €	146 946 534 €	- 77 116 €
<i>dont CDD sur contrats de remplacement (mensualités de remplacement)</i>	4 228,67	4 170,67	- 58,00			
Interim Non Médical				24 660 559 €	21 520 684 €	- 3 139 875 €
TOTAL 3 - CDD et INTERIM	5 440,68	5 372,48	- 68,20	171 684 209 €	168 467 218 €	- 3 216 991 €
Contrats soumis à disposition particulières				968 846 €	844 342 €	- 124 504 €
Apprentis				2 589 681 €	2 256 886 €	- 332 795 €
TOTAL 4				3 558 527 €	3 101 228 €	- 457 299 €
TOTAL 3 + 4 - NON PERMANENTS	5 440,68	5 372,48	- 68,20	175 242 736 €	171 568 446 €	- 3 674 290 €
						- €
TOTAL PERSONNEL NON MEDICAL (1+2+3+4)	67 966,64	67 187,64	-779,00	2 240 960 256 €	2 235 097 947 €	- 5 862 309 €
						-
TOTAL PERSONNEL MEDICAL ET NON MEDICAL	88 670,32	87 891,32	-779,00	2 936 721 202 €	2 935 502 134 €	- 1 219 068 €

3. Présentation du PGFP 2019-2023

3.1. Transformer l'AP-HP pour permettre le financement de nos investissements et le retour à l'équilibre en 2023

Avec la mise en place d'une Nouvelle AP-HP, le CHU francilien s'engage dans une transformation majeure qui doit lui permettre de répondre aux défis des prochaines décennies. Cette transformation se traduira notamment par des réorganisations structurelles s'appuyant sur des investissements majeurs, tant bâtementaires qu'en terme d'équipements et de système d'information. Elle ne pourra donc être entière que si l'AP-HP sécurise durablement sa capacité à financer ses investissements sans recourir de manière non soutenable à l'emprunt.

C'est la raison pour laquelle la Nouvelle AP-HP s'appuie sur un objectif de retour à l'équilibre financier dégageant la capacité d'autofinancement permettant d'assurer le financement des investissements nécessaires à sa transformation et à sa modernisation. Ce retour à l'équilibre sera rendu possible par la mise en œuvre des 60 projets identifiés dans le cadre du plan de transformation de l'AP-HP pour la période 2019-2023 (cf. *supra*).

Plan de transformation – Nouveau Siège

Dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle AP-HP, le déménagement du siège à Saint-Antoine d'ici à la fin de l'année 2021 s'accompagne d'un siège recentré sur ses missions stratégiques et avec des effectifs resserrés, d'une redéfinition de ses missions et de son organisation, en cohérence avec l'objectif d'une gouvernance renouvelée autour de groupes hospitaliers réorganisés en grands ensembles territoriaux, à l'instar des groupes hospitaliers préfigureurs AP-HP.5 et AP-HP.6.

Lancé sur ses deux volets stratégique et immobilier, ce projet devra conduire à des schémas-cibles organisationnels d'ici mi-2019.

La trajectoire 2019-2023 vise ainsi à restaurer l'équilibre du compte de résultat principal en 2023 et un taux de marge brute hors aide supérieur à 6% en 2023. Elle prévoit également un retour à l'équilibre du compte de résultat annexe des USLD en 2023.

Pour assurer ce retour à l'équilibre, l'AP-HP entend réaliser 725 M€ d'efficience cumulés sur la période du PGFP 2019-2023 au travers des leviers du plan de transformation. La moitié de cette efficience repose sur une maîtrise accrue des charges, l'autre moitié consiste en des actions de développement des recettes.

Cette trajectoire de retour à l'équilibre se traduit notamment par :

- un objectif de **stabilité de la masse salariale (0% d'évolution) au cours de l'ensemble de la période 2018-2023** ;
- la prolongation tout au long de la période de la forte maîtrise des charges des charges à caractère médical (titre 2) et à caractère hôtelier et général (titre 3) engagée en 2018. La progression des charges de titre 2 sera ainsi limitée à 0,3% en 2019 (dont -0,4% sur les charges *in* GHS) puis à 1,3% les années suivantes. Les charges de titre 3 baisseront en 2019 puis devront se stabiliser entre 2020 et 2023 (-0,2% à +0,2% par an en fonction des années) ;
- Une **poursuite d'un développement mesuré de l'activité d'hospitalisation** (+1,1% par an en volume économique, hypothèse de baisse des tarifs de -0,6% par an) qui reposera

principalement sur le développement de l'activité en ambulatoire (médecine et chirurgie) et de l'hospitalisation à domicile;

- une **stabilité des MIGAC-FIR à hauteur du montant prévu pour 2018 (1,180 Md€) pour toute la période 2018-2023.**

Cette trajectoire de redressement conduira ainsi à:

- un retour à l'équilibre du résultat consolidé dès 2021 ;
- la restauration d'un niveau de CAF supérieur à 300 M€ an 2021 ;
- un **retour à l'équilibre du compte de résultat principal en 2023** ;
- un retour à l'équilibre du compte de résultat annexe USLD (CRPA-B) en 2023 ;
- l'atteinte **d'un taux de marge brute hors aide supérieur à 6% en 2023.**

Plan de transformation – Relance des filières d'activité

Plusieurs filières ont été identifiées comme une priorité pour l'AP-HP afin de contribuer au développement mesuré d'activité qu'elle vise au cours des cinq prochaines années :

- des filières où l'AP-HP est fortement concurrencée dans la région, et qui nécessitent des travaux spécifiques pour préserver son attractivité et sa visibilité : ophtalmologie, cardiologie, neurologie et neurochirurgie, cardiologie (médecine et chirurgie), chirurgie ORL ;
- la cancérologie et la radiothérapie, où la mobilisation engagée depuis plusieurs années pour structurer et développer l'offre de soins doit être poursuivie, notamment en préparation du prochain plan cancer ;
- l'hospitalisation à domicile, dont la progression a vocation à accompagner la réduction de la durée de séjour en hospitalisation conventionnelle.

En complément de ces travaux sur les filières d'activité, chaque groupe hospitalier devra identifier les pistes de réduction de son taux de transfert à l'issue des urgences (hors psychiatrie), et de réinternalisation d'actes techniques actuellement réalisés en dehors de l'AP-HP permettant une continuité de la prise en charge (ex. endoscopies, pose de porte-cathéter). L'efficience associée d'ici à 2023 représente 170 M€.

3.2. Trajectoire d'exploitation

Les hypothèses d'évolution des produits et des charges 2019-2023 sont les suivantes :

	2019	2020	2021	2022	2023
Produits					
1. Produits T1					
Produits des séjours MCO					
<i>Hypothèse d'évolution tarifaire</i>	-0,60%	-0,60%	-0,60%	-0,60%	-0,60%
<i>Cible de progression d'activité</i>	1,10%	1,10%	1,10%	1,10%	1,10%
Produits des médicaments facturés en sus des séjours MCO	1,0%	1,0%	1,0%	1,0%	1,0%
Produits des dispositifs médicaux facturés en sus des séjours MCO	1,0%	1,0%	1,0%	1,0%	1,0%
Forfaits annuels MCO	1,0%	1,0%	1,0%	1,0%	1,0%
Produits du financement des activités de SSR	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Dotation annuelle de financement	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Dotations MIGAC FIR MCO	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Dotations MIGAC FIR MCO avec variation des aides	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique MCO	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie	25 M€	25 M€	25 M€	25 M€	25 M€
3. Produits T3					
Produits des rétrocessions	1%	1%	1%	1%	1%
Charges					
1. Charges T1					
Tendanciel	1,2%	1,2%	1,2%	1,1%	1,1%
Evolution après efficience	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
2. Charges T2					
Tendanciel	1,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
Evolution après efficience	0,3%	1,3%	1,3%	1,3%	1,3%
3. Charges T3					
Tendanciel	1,0%	1,0%	1,0%	1,0%	1,0%
Evolution après efficience	-1,2%	-0,2%	-0,1%	0,3%	0,2%

L'efficience prévisionnelle s'élève à 725 M€ sur la période 2019-2023. Elle est répartie de la manière suivante :

	TOTAL 2019-2023	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023
Recettes	373	89	82	72	69	61
RT1/RT2	321	76	69	61	60	55
RT3	52	13	13	11	9	6
Charges	- 352	- 75	- 73	- 72	- 66	- 66
DT1	- 259	- 53	- 53	- 53	- 50	- 50
DT2	- 60	- 12	- 12	- 12	- 12	- 12
DT3	- 32	- 9	- 8	- 7	- 4	- 4
Efficience totale	725	164	155	144	135	127

Plan de transformation – Projets restructurant sur les fonctions logistiques et techniques

Des travaux engagés avec les groupes hospitaliers ont permis d'identifier plusieurs axes d'optimisation des fonctions logistiques et techniques :

- Restauration : s'appuyer sur les unités centrales de production récemment rénovées pour réinternaliser certaines prestations, revoir les menus pour réduire le nombre de références, afin d'augmenter la qualité des produits à un prix inférieur ;
- Linge : optimiser l'organisation du service central de blanchisserie pour réinternaliser progressivement les prestations encore existantes, ainsi que l'organisation du circuit de distribution interne aux sites hospitaliers ;
- Transports d'examen de biologie médicale : optimiser les courses entre sites hospitaliers ;
- Sécurité incendie : cibler des travaux de mise en conformité de sécurité incendie permettant de lever les mesures conservatoires associées à des agents supplémentaires.

Ces actions représentent une efficacité estimée à 13 M€ d'ici à 2023, portant pour l'essentiel sur les charges de titre 3.

Ce niveau d'efficacité aboutit, pour le budget principal, à la trajectoire suivante en euros courants :

		2019	2020	2021	2022	2023
Charges titre 1	Charges de personnel	4 401 M€	4 400 M€	4 400 M€	4 399 M€	4 397 M€
Charges titre 2	Charges à caractère médical	1 714 M€	1 736 M€	1 760 M€	1 783 M€	1 807 M€
Charges titre 3	Charges à caractère hôtelier et général	727 M€	726 M€	725 M€	727 M€	729 M€
Charges titre 3 hors ANV	Charges à caractère hôtelier et général hors ANV	647 M€	646 M€	645 M€	647 M€	649 M€
Charges titre 4	Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	624 M€	632 M€	642 M€	644 M€	658 M€
Total Charges		7 465 M€	7 495 M€	7 527 M€	7 554 M€	7 592 M€
Produits titre 1	Produits versés par l'assurance maladie	5 646 M€	5 693 M€	5 736 M€	5 777 M€	5 813 M€
Produits titre 2	Autres produits de l'activité hospitalière	711 M€	718 M€	726 M€	734 M€	742 M€
Produits titre 3	Autres produits	964 M€	981 M€	1 001 M€	1 018 M€	1 037 M€
Total Produits		7 320 M€	7 391 M€	7 463 M€	7 529 M€	7 592 M€
Résultat		-145 M€	-104 M€	-64 M€	-25 M€	1 M€

		2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Charges titre 1	Charges de personnel	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Charges titre 2	Charges à caractère médical	1,3%	1,3%	1,3%	1,3%
Charges titre 3	Charges à caractère hôtelier et général	-0,2%	-0,1%	0,3%	0,2%
Charges titre 3 hors ANV	<i>Charges à caractère hôtelier et général hors ANV</i>	-0,2%	-0,1%	0,3%	0,3%
Charges titre 4	Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	1,4%	1,5%	0,4%	2,2%
Total Charges		0,41%	0,42%	0,36%	0,50%

Produits titre 1	Produits versés par l'assurance maladie	0,8%	0,8%	0,7%	0,6%
Produits titre 2	Autres produits de l'activité hospitalière	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%
Produits titre 3	Autres produits	1,7%	2,1%	1,7%	1,9%
Total Produits		0,97%	0,96%	0,89%	0,84%

Tous budgets confondus, l'évolution du résultat consolidé est la suivante :

	2019	2020	2021	2022	2023
Budget principal	-145 M€	-104 M€	-64 M€	-25 M€	1 M€
Dotation non affectée	22 M€	77 M€	78 M€	203 M€	98 M€
USLD	-13 M€	-9 M€	-6 M€	-2 M€	1 M€
Ecoles	0 M€	0 M€	0 M€	0 M€	0 M€
EHPAD	-2 M€	0 M€	0 M€	0 M€	0 M€
CSAPA (addictologie)	0 M€	0 M€	0 M€	0 M€	0 M€
Résultat consolidé	-137 M€	-36 M€	8 M€	176 M€	100 M€
<i>en % des produits</i>	<i>-1,79%</i>	<i>-0,46%</i>	<i>0,10%</i>	<i>2,18%</i>	<i>1,25%</i>
CAF	218 M€	270 M€	319 M€	367 M€	413 M€
Taux de CAF	2,9%	3,5%	4,1%	4,6%	5,2%
Marge brute	304 M€	362 M€	415 M€	461 M€	500 M€
Taux de marge brute	4,15%	4,90%	5,56%	6,12%	6,58%
Taux de marge hors aides	3,69%	4,43%	5,08%	5,62%	6,07%

La CAF cumulée sur la période 2019-2023 s'élève à 1 587 M€. Le taux de marge brute hors aide atteint 6,07 % en 2023.

3.3. Trajectoire d'investissement

Sur le plan des équilibres financiers, ce PGFP garantit la soutenabilité financière de l'ensemble des investissements, grâce à un niveau maîtrisé de l'endettement contracté.

3.3.1. Trajectoire de CAF

Sur la période 2019-2023, la capacité d'autofinancement prévisionnelle totale s'élève à **1,58Mds€** elle est en augmentation progressive pour atteindre 413 M€ en 2023.

3.3.2. TFP et trajectoire d'investissements et de cessions

Sur le plan des équilibres financiers, le PGFP actualisé garantit la soutenabilité financière de l'ensemble de ces investissements, grâce à un niveau maîtrisé de l'endettement contracté.

Ces équilibres se traduisent dans le tableau de financement ci-dessous :

Tableau de financement prévisionnel 2019-2023 (TFP)

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL actualisé	2019	2020	2021	2022	2023
Ressources	563 M€	618 M€	741 M€	724 M€	708 M€
Capacité d'autofinancement	218 M€	270 M€	319 M€	367 M€	413 M€
Emprunts	315 M€	256 M€	325 M€	134 M€	147 M€
Dotations et subventions	10 M€	17 M€	23 M€	23 M€	23 M€
Cessions d'immobilisations	20 M€	75 M€	75 M€	200 M€	125 M€
Prélèvement au FR	0 M€	0 M€	0 M€	0 M€	0 M€
Emplois	563 M€	618 M€	741 M€	724 M€	708 M€
Remboursements de dette	141 M€	128 M€	170 M€	185 M€	155 M€
Immobilisations	422 M€	490 M€	572 M€	539 M€	553 M€
Apport au FR	0 M€	0 M€	0 M€	0 M€	0 M€
Fonds de Roulement	658 M€	658 M€	658 M€	658 M€	658 M€
CAF nette	76 M€	142 M€	149 M€	182 M€	258 M€

A périmètre constant c'est-à-dire y compris USPC de l'hôpital San Salvadour transféré au CRPA-P en 2019

Capacité d'autofinancement (CAF)

La capacité d'autofinancement correspond aux ressources internes dégagées par l'activité de l'établissement qui détermineront la capacité de l'AP-HP à financer ses investissements sans faire appel à des emprunts ou à des apports extérieurs.

Après avoir diminué fortement ces dernières années, la CAF augmente pour presque doubler sur la durée du PGFP : elle passe de 218 M€ en 2019 à 413 M€ en 2023.

- Emprunt

L'AP-HP a poursuivi depuis 2011 une stratégie volontariste de désendettement, afin de préparer l'accompagnement des fortes dépenses attendues sur la période 2020-2025 au titre des opérations majeures et ainsi lui assurer la maîtrise du niveau de dette sur la durée du PGFP.

Les agences de notation Standard & Poors et Fitch ont validé le bon positionnement de l'AP-HP au regard des standards de marché, et aligné la notation de cette dernière sur celle de l'Etat français – selon les standards de méthode de notation retenus par ces agences –, en AA perspective stable. Ce bon niveau de notation permet de tirer bénéfice, par une stratégie active de la gestion de la dette, des conditions actuelles favorables de marché.

L'encours de la dette, dans une trajectoire actualisée d'investissement et d'exploitation, progresse en montant sur longue période avec trois objectifs :

- un taux d'endettement (dette sur produits) soutenable ;
- un poids de la dette dans les capitaux permanents (taux d'indépendance financière) raisonnable ;
- La couverture des investissements courants par la CAF, avec en cible une durée apparente de la dette inférieure à 10 ans.

	2019	2020	2021	2022	2023
Encours total de la dette (yc CLTR et PPP)	2 674 M€	2 802 M€	2 957 M€	2 906 M€	2 898 M€
Taux d'endettement	35,3%	36,4%	36,5%	35,4%	35,1%
Indépendance financière	61,5%	63,2%	64,5%	61,7%	60,4%
Durée apparente dette	12,3	10,4	9,3	7,9	7,0

Cessions et subventions

L'AP-HP poursuit la politique dynamique de valorisation de son patrimoine, conduite notamment en lien avec la mise en œuvre des schémas directeurs immobiliers des groupes hospitaliers et la valorisation du domaine non affecté aux soins.

Plan de transformation – Un effort spécifique de dynamisation de la trajectoire de cessions

Dans le cadre de la construction du PGFP 2019-2023, l'AP-HP a engagé un exercice approfondi de réexamen du potentiel de valorisation de son parc immobilier, en vue d'identifier des biens cessibles à court ou moyen terme, ou d'accélérer le calendrier prévisionnel de cessions initialement prévues au-delà de 2023. Cet exercice a permis d'inscrire, sur les 5 prochaines années, 190 M€ de produits de cession supplémentaires, en mobilisant les leviers suivants : anticipation de certains projets de libération et de valorisation des sites, cessions supplémentaires de bâtiments tertiaires et de logements (bâtiments du siège situés à l'avenue Victoria et sur la rue Saint-Martin, ancien IFSI situé sur l'avenue René Coty, logements situés sur le boulevard Sébastopol et l'avenue de Versailles). Le PGFP intègre ainsi désormais 495 M€ de produits de cessions soit près de 100 M€ par an, contre 55 M€ par an ces 5 dernières années. Cet effort complémentaire contribue directement au financement de la transformation de l'Institution, en confortant la soutenabilité du financement de la trajectoire d'investissement : les produits de cession représentent ainsi environ 20% des investissements sur la période considérée.

Par ailleurs, le PGFP intègre les subventions attendues sur des opérations de restructuration ou d'innovation. Y sont à ce titre intégrées les aides COPERMO allouées pour le Nouveau Lariboisière (87M€) et pour Campus Nord (168M€), ainsi qu'une hypothèse d'aide à hauteur de 30% du coût prévisionnel de deux futures opérations majeures, en cours de programmation

(Nouveau Garches sur le site d'Ambroise Paré, projet de reconfiguration des sites d'Avicenne avec le pôle femmes-enfants et Jean Verdier).

Immobilisations

Au total, les investissements projetés se déclinent de la façon suivante :

- Les investissements travaux (Opérations d'Investissement Concentrées – OIC, Opérations d'Investissement Techniques – OIT, Opérations d'Investissement Déconcentrées – OID, Plan Travaux – PT) sont en forte croissance, portés par les grandes opérations majeurs d'investissement ;
- la trajectoire du SI accompagne la montée en puissance des systèmes d'information cliniques et le transfert d'une partie de la dépense d'investissement sur le budget de fonctionnement (charges de maintenance) ;
- Les investissements sur les équipements sont en légère augmentation pour accompagner la livraison des opérations majeures d'investissement.

En M€	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL 2019-2023
Travaux	256,3	321,9	399,9	365,3	372,4	1715,8
dont OIC	88,8	154,4	239,9	205,3	217,4	905,8
dont OIT	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	250,0
dont OID	62,5	62,5	60,0	60,0	55,0	300,0
dont PT	55,0	55,0	50,0	50,0	50,0	260,0
Equipements	104,8	107,3	110,8	112,7	119,7	555,4
SI	60,0	60,0	60,0	60,0	60,0	300,0
Dépenses de brevets	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	5,0
TOTAL	422,1	490,3	571,7	539,0	553,1	2576,2

Plan de transformation – Principaux projets d'investissement associés à un ROI contractualisé

Les investissements engagés par l'AP-HP s'accompagnent d'engagements contractualisés avec chaque groupe hospitalier, afin de garantir la pertinence et l'efficacité de leur mise en œuvre. L'atteinte de ces engagements est suivie annuellement.

D'ici à 2023 les cibles contractualisées représentent 56 M€ d'efficacité.

Les projets les plus porteurs d'efficacité sur la période sont : le Nouveau Lariboisière, le Campus hospitalo-universitaire Grand Paris Nord, le regroupement des laboratoires des hôpitaux Saint-Antoine, Tenon et Trousseau, Larrey B à Avicenne, le regroupement pneumologie/soins critiques médicaux/sommeil (cliniques médicales) et l'ouverture de la nouvelle unité de chirurgie ambulatoire à Pitié-Salpêtrière, CLIMAB à Antoine-Béclère et le regroupement la médecine nucléaire à Cochin.